



Université d'Ottawa • University of Ottawa

PERMISSION DE REPRODUIRE ET DE DISTRIBUER LA THÈSE

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISTRIBUTE THE THESIS

NOM DE L'AUTEUR / NAME OF AUTHOR:	RIVARD, Isabelle
ADRESSE POSTALE / MAILING ADDRESS:	22 RUE DE LA SITTELLE HULL QC J9A2B6
GRADE / DEGREE:	ANNÉE D'OBTENTION / YEAR GRANTED
M.A. (Traduction)	2003
TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS: PIERRE DAVIAULT (1899-1964), TRADUCTEUR, AUTEUR, HISTORIEN, PÉDAGOGUE ET DÉFENSEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE	


L'auteur permet, par la présente, la consultation et le prêt de cette thèse en conformité avec les règlements établis par le bibliothécaire en chef de l'Université d'Ottawa. L'auteur autorise aussi l'Université d'Ottawa, ses successeurs et cessionnaires, à reproduire cet exemplaire par photographie ou photocopie pour fins de prêt ou de vente au prix coûtant aux bibliothèques ou aux chercheurs qui en feront la demande.

The author hereby permits the consultation and the lending of this thesis pursuant to the regulations established by the Chief Librarian of the University of Ottawa. The author also authorizes the University of Ottawa, its successors and assignees, to make reproductions of this copy by photographic means or by photocopying and to lend or sell such reproductions at cost to libraries and to scholars requesting them.

Les droits de publication par tout autre moyen et pour vente au public demeureront la propriété de l'auteur de la thèse sous réserve des règlements de l'Université d'Ottawa en matière de publication de thèses.

The right to publish the thesis by other means and to sell it to the public is reserved to the author, subject to the regulations of the University of Ottawa governing the publication of theses.

N.B. LE MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ

 6 mai 2003

DATE



(AUTEUR)

SIGNATURE

(AUTHOR)



Université d'Ottawa • University of Ottawa



Université d'Ottawa - University of Ottawa

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET
POSTDOCTORALES

FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES

RIVARD, Isabelle

AUTEUR DE LA THÈSE - AUTHOR OF THESIS

M.A. (Traduction)

GRADE - DEGREE

École de traduction et interprétation

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT - FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

TITRE DE LA THÈSE - TITLE OF THE THESIS

Pierre Daviault (1899-1964),
traducteur, auteur, historien, pédagogue et défenseur de la langue française

Jean Delisle

DIRECTEUR DE LA THÈSE - THESIS SUPERVISOR

EXAMINATEURS DE LA THÈSE - THESIS EXAMINERS

J. Bossé-Andrieu

C. Foz

J.-M. De Koninck, Ph.D.

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES
SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

SIGNATURE

DEAN OF THE FACULTY OF GRADUATE
AND POSTDOCTORAL STUDIES

**Pierre Daviault (1899-1964),
traducteur, auteur, historien, pédagogue et
défenseur de la langue française**



Thèse de maîtrise
préparée par

Isabelle Rivard
670059

sous la supervision du
P^r Jean Delisle

Programme de maîtrise ès arts en traduction
École de traduction et d'interprétation

Université d'Ottawa
Avril 2003

© Isabelle Rivard 2003



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-79365-6

Canada

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
RÉSUMÉ	4
ABSTRACT	5
INTRODUCTION	6
CHAPITRE PREMIER – UN PARCOURS PROFESSIONNEL	10
CHAPITRE II – « CHIEN DE GARDE » DE LA LANGUE FRANÇAISE	21
CHAPITRE III – L’AUTEUR	34
L’HISTORIEN	35
LE LANGAGIER	43
LE ROMANCIER	51
LE TRADUCTEUR D’ÉDITION.....	57
CHAPITRE IV – LE TRADUCTEUR PÉDAGOGUE	69
CONCLUSION	79
ANNEXE I – PASTICHE DE PIERRE DAVIAULT	83
ANNEXE II – CITATIONS DE PIERRE DAVIAULT	91
A) LANGUE	91
B) TRADUCTION.....	92
ANNEXE III – PHOTOS	98
BIBLIOGRAPHIE	101
1. SOURCES	101
1.1 Sources manuscrites.....	101
1.2 Sources imprimées.....	107
1.3 Sources iconographiques.....	109
2. ÉTUDES.....	110
3. SITES WEB	112

Remerciements

Je désire remercier bien des gens qui, d'une façon ou d'une autre, ont joué un rôle dans mon engouement pour la traduction et m'ont donné le goût de pousser plus loin cette passion.

Je remercie Steven, Lilian, Naomi et Rorik Henrikson, qui m'ont accueillie dans leur foyer pendant quelques mois, lors de mes études secondaires, à l'occasion d'un échange linguistique pour apprendre l'anglais. L'idée même qu'une personne puisse parler deux langues m'a, je m'en souviens, complètement éblouie à l'époque. Comment une personne peut-elle réussir à passer de l'anglais au français, et vice-versa, sans difficulté, sans mêler les deux? C'était le début de mon cheminement de future traductrice.

Je remercie monsieur Jean Delisle, qui a dirigé avec patience les recherches qui ont mené à la rédaction de cette thèse. C'est l'un de ses diaporamas sur l'histoire de la traduction, donné dans le cadre d'une activité de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes du Québec pendant mes études de baccalauréat, qui m'a « donné la piqûre » de l'histoire de la traduction.

Je remercie également mon futur époux, Heiko Fettig, qui m'a appuyée tout au long de la rédaction de ma thèse. Ses encouragements m'ont certes aidée à ne pas abandonner lorsque le doute et le découragement s'installaient en moi. Je n'oublie pas ma famille, qui a toujours été là pour moi.

Je ne dois pas passer sous silence l'aide des préposés dans les différents centres d'archives que j'ai consultés : le père Leclerc, responsable des archives de l'Université Saint-Paul aux Archives Deschâtelets, madame Bernadette Legault Routhier, archiviste de référence du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, et le personnel des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada.

Résumé

Pierre Daviault est un nom célèbre dans le milieu de la traduction au Canada. Il occupe une place importante en raison de son apport à la profession elle-même et de sa contribution à l'enseignement de la traduction professionnelle.

Il a notamment préparé des ouvrages de langue, comblant ainsi une lacune à son époque. En effet, point de *Petit Robert* et de *Robert & Collins* en 1940. Il a aussi élaboré le tout premier cours de traduction professionnelle à l'Université d'Ottawa, au coeur même de la capitale du Canada, pays bilingue.

Il a aussi publié dans d'autres domaines que la traduction. Son intérêt pour le fait français au Canada l'a amené à écrire deux biographies sur des personnages de la Nouvelle-France, sans compter d'autres nouvelles historiques sur les gens de son époque. N'oublions pas ses incursions dans le domaine littéraire à proprement parler, qui ont pris la forme de deux romans d'aventures.

La carrière de Pierre Daviault, qui a couvert une quarantaine d'années, des années 1920 aux années 1960, tourne autour d'un même axe : la langue française. Tout ce qu'il a produit au cours de sa longue et fructueuse carrière touche, de près ou de loin, le français.

Abstract

Pierre Daviault is a household name in the field of translation in Canada. He holds a prominent place thanks to his contribution to the profession itself and to the teaching of professional translation, which he pioneered.

He wrote numerous linguistic books to fill a gap in his time—there was no *Petit Robert* or *Robert & Collins* in the 1940s. Daviault also developed the very first professional translation course for the University of Ottawa, in the heart of Canada's capital, a bilingual country.

Daviault was a published author in other realms of knowledge. His love for the French presence in Canada explains his two biographies of well-known characters of Nouvelle-France. Other works include short stories about famous and less known people of his time and ventures into the literary world in the form of two adventure novels.

The entire career of Pierre Daviault spanned from the 1920s to the mid-1960s and revolved around one subject: the French language. Everything he did or created over his long and successful career related, in one way or another, to this passion.

Introduction

L'idée nous est venue de tracer le portrait d'un traducteur lors du cours d'histoire de la traduction. En effet, nous devions préparer un travail sur une « personnalité » connue ou méconnue du monde de la traduction, d'hier ou d'aujourd'hui. Nous avons alors choisi Gérard de Crémone comme sujet¹.

Lorsque vint le moment de choisir le sujet de notre thèse de maîtrise, nous voulions tracer le portrait d'un traducteur canadien contemporain. Étant donné la réputation de Pierre Daviault dans les écoles de traduction universitaires, nous avons jugé qu'il serait très intéressant de parler d'un personnage tel que lui, qui est presque devenu un mythe dans la fonction publique fédérale.

Nous l'avons également choisi comme sujet en raison de la place qu'il occupe plus particulièrement à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa. En effet, sans lui, l'Université d'Ottawa ne pourrait se vanter d'avoir en ses murs le tout premier cours de traduction professionnelle au Canada.

C'est dans cette perspective, celle du personnage mémorable, que nous avons abordé la carrière professionnelle de Pierre Daviault. Nous avons divisé notre thèse en quatre chapitres, chacun portant sur un aspect de l'homme : sa carrière professionnelle dans son ensemble et quelques renseignements d'ordre

¹ Une version abrégée de ce travail, « Le traducteur de Tolède », a été publiée dans la revue professionnelle *Circuit* de l'Ordre des traducteurs, interprètes et terminologues agréés du Québec, vol. 70, hiver 2001, p. 24-25.

personnel (mariages, enfants, etc.), son engagement à l'égard de la protection de la langue française au Canada, son oeuvre littéraire (littérature, histoire, langue et traduction) et son travail de pédagogue. Nous croyons ainsi avoir couvert les principales facettes de la vie et de la carrière de Pierre Daviault.

Pierre Daviault. Ce nom évoque le Bureau fédéral de la traduction², l'enseignement de la traduction professionnelle au Canada et le souci de la langue française.

Voilà en quelques mots ce que représente Pierre Daviault dans le monde de la traduction au Canada. Il est en quelque sorte le Jacques Cartier de la traduction, celui qui nous a menés sur les berges d'un nouveau continent linguistique, qui nous a montré la voie à suivre et nous a mis en garde contre les périls de notre voyage avant de nous laisser pousser plus loin dans les terres du bilinguisme canadien.

Le traducteur-linguiste a connu bien des succès au cours de sa longue carrière professionnelle. Il a occupé tous les échelons au Bureau des traductions, de simple traducteur du service des Débats au poste ultime de surintendant³. N'oublions pas qu'avant son arrivée dans le monde de la traduction, il a été correspondant parlementaire (l'équivalent des correspondants parlementaires des médias d'aujourd'hui). Il a aussi été un auteur prolifique.

Le respect de Pierre Daviault pour la langue française l'a guidé tout au long de sa vie. Il a été présent dans la culture canadienne-française, tout d'abord comme journaliste, puis comme traducteur, animateur de radio, auteur et, finalement, enseignant.

C'est le journalisme qui l'a mené de Saint-Jérôme, sa ville natale, à Ottawa, capitale du Canada. C'est à Ottawa, devenu traducteur au service des

² Le Bureau des traductions est devenu le Bureau de la traduction en 1985 (*Loi sur le Bureau de la traduction*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre T-16).

³ Le dirigeant du Bureau des traductions était le surintendant. De nos jours, il porte le titre de président-directeur général.

Débats de la Chambre des communes, qu'il a pris conscience de l'effet dévastateur de l'anglais sur le français. Cette constatation l'a amené à faire la guerre, par écrit et à la radio, aux traductions mal faites, aux emprunts mal inspirés et aux erreurs de toutes sortes commises par tous, du plus simple journalier à l'écrivain le plus lu. Constatant la place qu'occupait la traduction au Canada, il a compris qu'il fallait mieux préparer et encadrer les futurs traducteurs qui allaient porter le flambeau du français au Canada. Pour réussir cette formation, il a écrit plusieurs ouvrages de langue encore cités de nos jours — mais utilisés rarement — et mis sur pied le premier cours de traduction professionnelle au Canada, en 1936, à l'Université d'Ottawa.

Au départ, le personnage nous a impressionnée et a forcé notre admiration. Que pouvions-nous reprocher à l'homme dont l'un des livres se trouvent encore sur les étagères des écoles de traduction? Toutefois, au fil des recherches et des lectures, nous avons ressenti un certain agacement, comme le disciple qui constate que son maître ne possède pas toutes les réponses. En effet, traductrice de métier, nous savons que la traduction ne se résume pas à quelques généralisations du genre « le français fait ceci, l'anglais fait cela ». La traduction est avant tout un acte de communication.

Si l'on peut reprocher quelque chose au traducteur-pédagogue qu'était Pierre Daviault, c'est d'avoir parfois été un peu sévère et puriste. Avant d'accepter un nouveau terme, il attend que les bons auteurs français l'utilisent fréquemment dans leurs oeuvres. Mais les auteurs canadiens-français sont-ils si contaminés par l'anglais qu'on ne puisse leur faire confiance? Nous croyons que ce purisme coupe le lexicologue aguerri d'une source de création terminologique importante et de l'évolution de la langue dans son ensemble. Si Daviault vivait aujourd'hui, rejetterait-il les Michel Tremblay, Antonine Maillet et Marie Laberge parce qu'ils n'écrivent pas un français européen?

Nous verrons brièvement dans le chapitre premier les étapes qui l'ont mené de courriériste parlementaire à enseignant à l'Université d'Ottawa, ainsi

que ses aspirations d'ambassadeur. Nous verrons plus en détail ses convictions de défenseur de la langue française au chapitre II, ses essais dans le monde de la littérature au chapitre III et ses débuts à l'Université d'Ottawa au chapitre IV.

Nous avons également mis à l'annexe I un court pastiche écrit par Guy Sylvestre du style et du ton employés par Pierre Daviault dans ses articles pour dénoncer la dégradation du français au Canada. L'annexe II renferme des citations de Pierre Daviault dans les domaines de la langue et de la traduction, citations qui nous ont frappée au cours de nos lectures. Finalement, à l'annexe III, nous avons mis quelques photos de Daviault trouvées lors de nos recherches.

Chapitre premier

Un parcours professionnel

« Comment n'y aurait-il pas identité de culture, quand on sait que la langue n'est pas simple expression de la pensée, mais cette pensée elle-même? »

Pierre Daviault (1954 : 71)

Pierre Daviault a été une figure marquante du monde de la traduction au Canada. Sa longue carrière, qui couvre cinq décennies, lui a permis d'explorer le journalisme, la traduction et l'enseignement. Voyons tout d'abord quel a été le déroulement de sa carrière professionnelle.

Né le 9 novembre 1899 à Saint-Jérôme (un lieu prédestiné pour un futur historien de la traduction, saint Jérôme étant le patron des traducteurs, l'auteur de la première traduction latine de la Bible, la Vulgate), dans le comté de Terrebonne, au Québec, Pierre Daviault fait ses études à l'Université de Montréal et à l'Université de Paris.

Attiré par les lettres depuis toujours, le futur traducteur fait ses premières armes comme journaliste à *La Presse* de Montréal, où il entre en 1923 à titre de courriériste parlementaire (correspondant parlementaire). Il y restera peu de temps, car il quittera le journal en 1925 pour entrer au service de traduction des Débats de la Chambre des communes (Delisle 1984 : 31). Il gardera cependant toujours un « pied » dans le monde du journalisme, car il sera également critique

littéraire au journal *Le Droit* de 1934 à 1940 (Anonyme 1964 : 3) puis fera de la radio à Radio-Canada pendant 12 ans aux côtés de Philippe Panneton⁴.

Après avoir acquis un peu d'expérience professionnelle de traducteur au service des Débats, il passe au bureau du vérificateur général, où il occupe temporairement le poste de commis en chef et secrétaire privé. La demande d'aide, datée du 21 juillet 1926, précise que l'on recherche un titulaire qui ait des compétences particulières en français et en anglais, qui ait fait des études en droit, en économie politique, en finances ou en comptabilité. On indique également que le titulaire devrait être très cultivé. Bref, on cherche la perle rare, l'employé aux mille talents. Daviault est jugé apte à occuper le poste le 29 septembre 1926, « de par son âge, sa santé, sa personnalité, ses connaissances et ses compétences »; il est déjà en fonctions depuis le 1^{er} septembre 1926. Il sera payé 200 \$ par mois⁵. Le 5 novembre de la même année, le vérificateur général, G. Gonthier, prie le ministre des Finances (au départ Bennett, qui est remplacé plus tard par J.A. Robb) de demander au Conseil des ministres l'autorisation de créer le poste permanent de commis en chef et de secrétaire privé⁶. Cela nous laisse croire que le vérificateur général est très satisfait du travail de Daviault et qu'il souhaite le conserver à son service.

Après son passage chez le vérificateur général, Pierre Daviault retourne au Bureau des traductions, où il grimpe rapidement les échelons : sous-chef en 1939 puis chef en 1946. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il participe à l'effort de guerre en travaillant au service des traducteurs militaires. À cette époque, il collabore à la réalisation d'un *Dictionnaire militaire*. Destiné aux Forces armées canadiennes et aux alliés français, le *Dictionnaire militaire anglais-français, français-anglais*, fruit des efforts concertés de l'état-major de l'Armée canadienne et du ministère de la Guerre des États-Unis, comprend,

⁴ Philippe Panneton (1895-1960) a publié sous le pseudonyme Philippe Ringuet le roman *Trente arpents*. Grand oto-rhino-laryngologiste de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, il a été l'un des intellectuels les plus en vue de son époque. Il a été ambassadeur du Canada à Lisbonne.

⁵ Civil Service Commission of Canada, Notification to Auditor General, September 29, 1926.

⁶ Lettre de G. Gonthier (Ottawa) à J.A. Robb (Ottawa), le 5 novembre 1926.

dans sa première édition publiée en 1943, environ 45 000 mots anglais et français; celle de 1945 en compte 75 000. Il décrit les nouvelles réalités de la guerre moderne, les percées technologiques militaires et des notions plus générales comme la conversion des mesures entre le système impérial américain et britannique, l'expression de l'heure en anglais et en français, etc. Nous verrons plus en détail cet ouvrage au chapitre III, sous la rubrique « Le langagier ».



Bureau des traducteurs militaires en 1943. Dans l'ordre habituel : (1^{re} rangée) lt G. Dunn, capt. C. Lamb, maj. P. Daviault, col. J.H. Chaballe, capt. L. Lamontagne, maj. P. Bousquet, lt H. Champagne; (2^e rangée) lt H. Mayer, s.-lt Brunet, s.-lt Darveau, J. Godin, J. Lapointe, L. Young, F.-A. Lepage, C. Lajambe, lt A. Poirier, lt Bellemare, maj. Charlebois; (3^e rangée) sdt C. Poncet, H. Fortin, sgt d'état-major P. Mulligan, Y. Dionne, R. Lavigne, C. Desmarais, T. Mainville, R. Desjardins, R. Labelle, J. Swanson, P. Vincent, non identifié, P. Guindon, sdt P. Boutin, non identifié (photo tirée de Delisle 1984 : 20)

Après la guerre, il revient à son poste précédent au Bureau des traductions. Il obtient, en 1953, le poste de surintendant adjoint, le deuxième rang de la hiérarchie du Bureau des traductions. En janvier 1955, il est nommé surintendant (l'échelon suprême au Bureau des traductions), en remplacement de A.-H. Beaubien, qui prend sa retraite le même mois. Il choisit Louis-Philippe Gagnon pour l'épauler comme surintendant adjoint. Pierre Daviault sera surintendant jusqu'à sa retraite, en 1963.

Fondateur du premier cours de traduction professionnelle, il enseigne à l'Université d'Ottawa à compter de 1936. Il poursuivra sa tâche de pédagogue pendant 28 ans. Nous explorerons cet aspect plus à fond au chapitre IV. Il créera plus tard un programme de formation pour les stagiaires, qui servira de modèle au programme des boursiers que le Bureau fédéral des traductions élaborera dans les années 1960-1970⁷ afin d'augmenter ses effectifs. En effet, l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* en 1969, puis de la *Résolution parlementaire sur les langues officielles* dans la fonction publique, en 1973, a nécessité le recrutement de centaines de traducteurs afin de respecter les dispositions des nouvelles lois. Désormais, toutes les publications devaient être publiées en anglais et en français. Le volume du travail a explosé pour atteindre des sommets. D'ailleurs, on recense encore de nos jours des « diplômés » du programme des boursiers parmi les traducteurs du Bureau.

Pierre Daviault est très actif dans les milieux littéraire et savant de son époque. Dès mars 1938, il tâte le terrain et se cherche un parrain pour appuyer sa candidature à la Société royale du Canada. À cet égard, il commence un échange de correspondance avec l'écrivain Albert Ferland, de Montréal, pour le convaincre de l'appuyer. Fort de l'appui de M^{gr} Camille Roy, premier président du Conseil de la vie française en Amérique, d'Édouard Montpetit, fondateur de l'École des sciences sociales économiques et politiques de l'Université de Montréal, et d'Arthur Beauchesne, président de la Chambre des communes, il soumet sa candidature plus tard la même année⁸. Albert Ferland accueille sa requête « avec bienveillance » et l'assure de sa sympathie dans sa réponse du 23 novembre. Mais il est entêté. Il relance Albert Ferland le 7 mars 1939. Le lendemain, ce dernier lui conseille de « laisser venir les choses ».

⁷ Dans le cadre du programme des stagiaires, le gouvernement fédéral payait les droits de scolarité des étudiants en traduction et leur garantissait des emplois d'été. En contrepartie, les étudiants s'engageaient à demeurer au service du gouvernement fédéral pendant trois ans après la fin de leurs études.

⁸ Lettre de Pierre Daviault (Ottawa) à Albert Ferland (Montréal), le 26 octobre 1938.

Daviault est finalement élu membre de la Société royale du Canada en 1940. Il est secrétaire de la Section I de la Société de 1941 à 1943, puis secrétaire général de 1952 à 1957. Il devient vice-président général en 1957, avant d'accéder à la présidence en 1958-1959.

Secrétaire de la section française de la *Canadian Authors' Association*, il a également été directeur de la section française de l'ancien *Canadian Bookman*, une revue littéraire publiée de 1919 à 1939. Il préside le Centre d'Ottawa de la Société des écrivains canadiens de 1944 à 1946, puis de nouveau à compter de 1950. Il est vice-président général de la Société en 1946-1947, puis du Cercle littéraire de l'Institut canadien-français et de l'Association technologique de langue française d'Ottawa, dont il avait été l'un des cofondateurs en 1920. L'Association technologique de langue française d'Ottawa deviendra bien des années plus tard l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, mais avant, elle lancera l'idée d'un regroupement national des traducteurs⁹. Cette idée donnera plus tard naissance à la Société des traducteurs et interprètes du Canada. Daviault représentera d'ailleurs la Société auprès de la Fédération internationale des traducteurs à titre de membre du conseil d'administration (Duhamel 1965 : 77). Secrétaire de la Société des conférences de l'Université d'Ottawa, de 1937 à 1946, il est aussi directeur de la *Nouvelle Revue canadienne*, qu'il a fondée.

Il est aussi présent dans les médias francophones de l'époque. Collaborateur de « La langue bien pendue », une émission radiophonique diffusée depuis octobre 1954 avec Philippe Panneton, il « traque impitoyablement nos déficiences langagières » (Duhamel 1965 :77). Ses commentaires réalistes sensibilise ses auditeurs à « l'importance de la profession de traducteur au Canada » (Delisle 1998). Il ne cessera jamais d'écrire pour divers journaux et revues et prend part à de nombreuses émissions radiophoniques (en particulier à l'émission « La langue française au Canada » du Service international de Radio-Canada, à laquelle il collaborera de 1946 à 1953).

⁹ Markland Smith dans le *Journal des traducteurs*, vol. 10, n° 1, p. 19, 1965.

En 1961, le poste et le traitement de Pierre Daviault, lorsqu'il est surintendant du Bureau, fait l'objet de négociations entre le secrétaire d'État de l'époque, Noël Dorion, et le premier ministre du Canada, John G. Diefenbaker. Le secrétaire d'État souhaite que, compte tenu des responsabilités et des tâches de Daviault, son poste soit classé au niveau de « associate deputy minister » (l'équivalent d'un sous-ministre associé). Cependant, un tel changement doit faire l'objet d'un projet de loi. Le premier ministre propose plutôt, dans sa lettre du 17 avril 1961, que Daviault soit élevé au rang de « assistant deputy minister » (sous-ministre adjoint), changement qui ne nécessiterait que l'approbation de la Commission de la fonction publique. Le 8 novembre de la même année, le secrétaire d'État écrit au premier ministre pour lui dire qu'il suivra son conseil et s'adressera à la Commission¹⁰. Il écrit, en effet, le même jour au président de la Commission de la fonction publique, S.H.S. Hughes, qui acquiesce à sa demande le 4 janvier 1962. Pierre Daviault accède alors au niveau de « Senior Officer 2 », un rang équivalent à celui de secrétaire d'État adjoint à l'époque¹¹.

Pierre Daviault a également aspiré à faire partie du corps diplomatique. En effet, en 1961, le secrétaire d'État Noël Dorion entreprend une campagne de promotion au nom du traducteur. C'est ainsi qu'il suggère à ses collègues ministres et au premier ministre de l'époque, John G. Diefenbaker, le nom de Daviault pour remplacer son ami défunt, le D^r Philippe Panneton, comme ambassadeur du Canada au Portugal. Il fait valoir que la nomination serait très bien perçue au Québec¹². Nous constatons que les nominations de Canadiens français à des postes de haut niveau servent déjà à acheter la paix au Québec... Le secrétaire d'État écrit de nouveau, le 8 février 1961, au ministre des Affaires externes, pour lui indiquer que l'aspirant diplomate accepterait volontiers la

¹⁰ Correspondance entre Noël Dorion et John Diefenbaker, Archives nationales du Canada.

¹¹ Correspondance entre Noël Dorion et S.H.S. Hughes, Archives nationales du Canada.

¹² Lettre de Noël Dorion (Ottawa) à John G. Diefenbaker, premier ministre (Ottawa), Howard C. Green, secrétaire d'État aux Affaires externes (Ottawa), Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense nationale (Ottawa), William Hamilton, ministre des Postes (Ottawa), Raymond O'Hurley, ministre de la Production de défense (Ottawa), Paul Comtois, ministre des Mines et des Relevés techniques (Ottawa), Léon Balcer, ministre des Transports (Ottawa), toutes datées du 17 janvier 1961.

charge d'ambassadeur en Suisse¹³. L'histoire nous apprend que Pierre Daviault n'a obtenu aucune des deux affectations, malgré les bons mots de son ami Noël Dorion.

Sur le plan personnel, Pierre Daviault s'est marié en premières noces avec Madeleine Primeau (1902-1957) en 1927, puis, le 21 avril 1961, en secondes noces avec Pauline Houde¹⁴. Celle-ci était la secrétaire principale de la Société des écrivains. Il a eu deux enfants : Jérôme (Philippe Eugène) (1934), qui a plus ou moins suivi les traces de son père en faisant carrière dans les lettres et le journalisme, et Marie-Josée (1944)¹⁵.

Pierre Daviault s'éteint subitement à Ottawa le 18 novembre 1964, après une courte maladie, à l'âge de 65 ans. Il avait accepté peu de temps avant la direction du nouveau Centre de terminologie du Bureau des traductions, créé par le secrétaire d'État (Anonyme 1964 : 3 et Duhamel 1965 : 77).

Le talent et le savoir de Pierre Daviault ont été soulignés à plusieurs reprises au cours de sa fructueuse carrière. Ainsi, la prestigieuse Académie française lui a remis sa médaille en 1935, et il a reçu à deux reprises le prix d'Action intellectuelle.

Afin de souligner ses compétences exceptionnelles, la Société royale du Canada a décerné à Pierre Daviault, en 1952, sa toute nouvelle Médaille Pierre Chauveau (1952), créée l'année précédente. Cette médaille a été instituée à la mémoire de Pierre-J.-O. Chauveau, M.S.R.C. (1820-1890), écrivain, orateur, éducateur, homme d'État canadien et deuxième président de la Société royale du Canada (1883-1884), qui occupa également le premier la charge de premier ministre du Québec (1867-1872) et de président du Sénat (1874)¹⁶. La distinction

¹³ Lettre de Noël Dorion (Ottawa) à Howard C. Green (Ottawa), le 8 février 2001.

¹⁴ Pauline Mowat, selon les fiches du Centre de recherche en civilisation canadienne-française.

¹⁵ Lettre de Pierre Daviault (Ottawa) à Noël Dorion (Ottawa), le 10 avril 1961 et

<http://www.uottawa.ca/academic/crccf/personnes/p316.html>

¹⁶ Site Web de la Société royale du Canada

est attribuée tous les deux ans pour une contribution remarquable aux sciences humaines, à l'exclusion de la littérature canadienne et de l'histoire du Canada.



[Image tirée du site Web <http://www.rsc.ca/francais/awards.html>]

Après le décès de Pierre Daviault, la Société royale du Canada publie, en 1965, l'hommage rendu à cet homme qui fut un confrère mais aussi un ami. C'est ainsi que Roger Duhamel, imprimeur de la Reine au Canada, avec qui Daviault avait traité lors de la publication de certains de ses ouvrages sous les auspices du Secrétariat d'État, prend la plume.

À la suite d'un retour sur les réalisations professionnelles de son regretté ami, Duhamel se rappelle les qualités personnelles du traducteur. Il se souvient d'un homme attachant, rieur et bon vivant, qui n'hésitait pas à relever les aspects ridicules de la vie. Il savait égayer ses convives. D'un cœur sensible camouflé sous un caractère parfois ombrageux, ses gestes brusques masquaient sans doute une timidité naturelle. Duhamel termine en disant qu'il se considère chanceux d'avoir pu compter parmi les amis intimes du défunt (Duhamel 1965 : 78).

Le *Journal des traducteurs* publie également les hommages de plusieurs amis de longue date du traducteur défunt, enregistrés par Michel Rochon¹⁷ lors d'une émission le 21 novembre 1965. Deux employés de Radio-Canada, où Pierre Daviault a enregistré pendant 12 ans l'émission « La langue bien pendue », Marcelle Barthe, réalisatrice, et Jean-Marie Laurence, directeur linguistique, reviennent sur les connaissances approfondies du « chien de garde

¹⁷ *Journal des traducteurs*, vol. 10, no 1, janvier-mars, p. 14-21, 1965.

de la langue française au Canada », comme Daviault se désignait souvent lui-même en blaguant.

Raymond Robichaud, chef du service d'interprétation du Parlement canadien, exprime son admiration devant les nombreuses qualités d'un chef qui, malgré le poste qu'il occupait dans la hiérarchie du service public fédéral, n'hésitait pas à mettre la main à la pâte lorsque le travail débordait, traduisant, révisant sans jamais imposer ses préférences à ses jeunes collègues (la marque d'un pédagogue sensible aux sentiments de ses jeunes recrues).

Le successeur de Pierre Daviault à la surintendance du Bureau des traductions, Henriot Mayer, nous rappelle les nombreuses réalisations de son prédécesseur : le cours de perfectionnement des jeunes traducteurs; l'école de formation de stagiaires recrutés par concours; le Service d'interprétation simultanée de la Chambre des communes et du Sénat canadiens; la division de Montréal du Bureau des traductions; le Service de terminologie, créé en 1954. Certains de ces services existent encore aujourd'hui au Bureau de la traduction. C'est notamment le cas de l'interprétation simultanée à la Chambre des communes et au Sénat, de la division de Montréal et du Service de terminologie, qui compte de nos jours quelques dizaines de terminologues qui s'affairent à répertorier les nouveaux termes et les nouvelles expressions créés tous les jours.

René de Chantal, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, révèle un aspect inattendu du linguiste sévère et bourru qu'était Daviault. Il nous explique en effet que le fonctionnaire s'est intéressé de près au théâtre. En fait, de si près qu'il est lui-même monté sur les planches! C'est ainsi qu'il a fondé, avec d'autres, la troupe de théâtre amateur La Rampe et qu'il a été l'un des infatigables organisateurs d'un festival d'art dramatique fondé en 1933 par Lord Bessborough. C'est bien dire que la langue française l'attirait sous toutes ses facettes.

S'il y a un point sur lequel tous les amis et collègues de Pierre Daviault s'entendent, c'est bien l'importance du travail et de l'oeuvre du traducteur-linguiste pour la qualité de la langue française au Canada. Tous expliquent, d'une façon ou d'une autre, que les recherches approfondies de Daviault quant aux règles du bon usage, aux erreurs fréquentes et aux faux amis ont été utiles dans la préparation de dictionnaires et l'enseignement de la traduction.

Comme nous pouvons le constater, la carrière de Pierre Daviault a suivi une progression logique. En effet, il a débuté comme correspondant parlementaire à Ottawa, emploi qui l'a mis en contact avec la langue anglaise, la traduction et les problèmes de traduction au Parlement et au gouvernement fédéral en général. Voulant sans doute contribuer à redresser la situation périlleuse où se trouvait la langue française à son époque, il est devenu traducteur. Son travail de traducteur, tant au Bureau des traductions qu'au Service des traducteurs militaires, lui a permis de goûter au monde de la politique, d'où ses aspirations d'ambassadeur. Finalement, sa longue carrière dans le domaine des lettres lui a sans doute donné l'envie de partager son savoir avec d'autres traducteurs, plus jeunes, débutant dans le domaine, et l'a mené à mettre sur pied le premier cours de traduction. Nous croyons également que sa charge de surintendant du Bureau des traductions l'a confronté aux problèmes de recrutement de traducteurs compétents.

Pierre Daviault a laissé sa marque sur le monde de la traduction au Canada. Encore de nos jours, les rédacteurs de l'*Actualité terminologique*, une publication d'information langagière du Bureau de la traduction, notamment Frèdelin Leroux fils, font appel aux ouvrages de Pierre Daviault pour expliquer les pièges du français au Canada et donner des pistes de solution aux traducteurs, d'expérience ou débutants. En outre, les associations professionnelles qu'il a aidé à fonder ont poursuivi son travail de sensibilisation et, dans certains cas, ont grandi et ont évolué pour devenir des ordres professionnels reconnus — du moins au Québec.

Ce premier chapitre rappelle donc les grandes réalisations de Pierre Daviault au Canada, dans les domaines de la traduction, de la défense de la langue française et de l'enseignement. Il trace aussi un bref portrait de cet homme qui fut regretté de tous, langagiers et traducteurs. Dans le chapitre II, nous explorerons l'amour et le respect que Pierre Daviault portait à la langue française au Canada.

Chapitre II

« Chien de garde » de la langue française

« Pierre Daviault se désignait souvent lui-même familièrement comme un chien de garde du français au Canada. Le mot est juste. Toute sa vie, notre regretté confrère a déployé un zèle et un dévouement incomparables pour la défense de notre langue. »

Jean-Marie Laurence, directeur
linguistique des Réseaux français
de Radio-Canada (*Journal des
traducteurs* 1965 : 14)

Tout au long de sa carrière, Pierre Daviault s'intéresse à la qualité de la langue française et à sa protection, ainsi qu'à la « dégradation » du français au Canada sous l'effet pernicieux de la traduction.

Selon lui, trois facteurs clés sont responsables de cette dégradation : 1) le fait que presque toutes les publications françaises au Canada sont en réalité des traductions; 2) la mauvaise qualité des traductions effectuées; 3) le fait que la langue et la stylistique anglaises s'insinuent dans le milieu de l'enseignement canadien-français par l'entremise des manuels de classe.

Dans une entrevue qu'il accorde à Joseph Costisella (Costisella 1962 : 17) du journal *Le Droit*, Pierre Daviault, après avoir abordé très brièvement sa deuxième passion, l'histoire, exprime son opinion sur le français au Canada.

Le traducteur décrit la place grandissante de l'anglais et de l'américain dans la presse écrite et dans le milieu universitaire, une situation qui perdure encore de nos jours avec la diffusion des connaissances scientifiques qui se fait principalement par l'entremise des revues scientifiques de langue anglaise. Il revient sur ce point dans « Sommes-nous asservis par la traduction? » (Daviault 1957) et dans *Anglicismes et canadianismes* (Daviault 1959a : 10). Dans ce dernier article, il cite des chiffres révélateurs pour son époque : à l'Université de Montréal, dans les thèses de doctorat en histoire, en anthropologie, en sciences politiques et dans les disciplines afférentes, on recense 74 p. 100 de citations d'origine anglaise, 15,5 p. 100 de citations étrangères et 10,5 p. 100 seulement de citations françaises. Par ailleurs, il s'insurge contre les manuels scolaires qui sont « un pastiche de l'anglais » (Daviault 1959a : 12), sinon, de simples traductions littérales, et contre les enseignants et les professeurs qui dirigent leurs étudiants vers les ressources de langue anglaise. Il dénonce également le fait que les futurs spécialistes choisissent de poursuivre leurs études supérieures dans les grandes écoles étasuniennes et anglaises, plutôt que françaises, ce qui ne les prédisposent pas à penser ni à s'exprimer en français (Daviault 1959a : 10). Il craint que les futurs spécialistes adoptent une mentalité anglo-saxonne.

« J'ai dit déjà que **la pâture intellectuelle du canadien [sic] moyen, c'est de la traduction**. C'est déplorable, car l'esprit sous-jacent, la structure, la tournure de la phrase, c'est anglais [sic], c'est américain. Nos journaux devraient faire un effort. L'influence de la France diminue dans ce domaine et dans d'autres. Nos grandes écoles spécialisées n'utilisent plus que des manuels américains, la plus grande partie des auteurs cités dans les thèses [sic] de licence et de doctorat à l'Université Laval sont de langue anglaise, même si les cours se donnent en français, car les manuels sont américains. C'est la guerre qui a

marqué la coupure, et depuis nous n'avons pas fait l'effort qui s'imposait » (Costisella 1962 : 17)¹⁸.

Daviault s'inquiète aussi de voir les fondations de la langue française, c'est-à-dire la grammaire, contaminées par l'anglais et l'américain (Daviault 1959a : 12). Les grammairiens canadiens modernes ont en effet décidé de retirer de leurs travaux les citations de bons auteurs français (p. ex., Chateaubriand et Victor Hugo) qui servent à illustrer les règles de grammaire pour les remplacer par des phrases de leur cru. Daviault dénonce le nivellement par le bas qui se répand dans les écoles québécoises de langue française (Daviault 1959a : 13), où l'on se contente de supprimer les mots que les enfants ne connaissent pas encore. « Raisonement qui rappelle celui de l'enfant de cinq ans qui ne voulait pas aller à l'école parce qu'il ne savait pas lire... » (Daviault 1959a : 13)¹⁹.

Cette contamination de la grammaire par l'anglais et l'américain se fait également sentir dans la presse francophone. En effet, sur le plan de l'actualité internationale et nationale, celle-ci dépend des grandes agences de presse anglophones. Qui peut dire si les articles de la Presse canadienne ont d'abord été rédigés en anglais ou en français?

De même, Daviault indique qu'en raison de cette « anglicisation », ce sont les us et coutumes mêmes de la population de langue française qui sont modifiés. Les bons auteurs français ne sont pas à l'abri : leur style, le choix de leur sujet sont influencés par l'anglais. Il remarque que le roman policier français est désormais plus violent, une caractéristique empruntée aux auteurs américains.

¹⁸ Par ailleurs, sur une autre note, Pierre Daviault a probablement été très froissé de lire cet article émaillé de nombreuses coquilles...

¹⁹ Son fils, Jérôme, a soulevé le même problème en 1957, dans un article cosigné par Jacques Poisson, Louis Bilodeau et Bernard Marion, et intitulé « La langue de nos manuels - Les livres scolaires traduits et l'anglicisation » [*L'enseignement*, 9, 12 (mai 1957 :11)]. Tel père tel fils.

Joseph Costisella — « **Êtes-vous en faveur d'une éducation bilingue ou unilingue?** »

Pierre Daviault — « Le Québec ne peut pas vivre en vase clos dans un continent de langue anglaise; d'autre part, si l'on ne connaît pas bien l'anglais, on tombe plus facilement sous son influence. Olivar Asselin, Léon Gérin, parmi nos meilleurs écrivains, en connaissant l'anglais et ses nuances, possédaient parfaitement le français car ils pouvaient se défendre mieux. Par expérience, je ne crois pas à l'enseignement unilingue : Nos as dans la traduction, viennent d'Ottawa ou de Montréal, très peu de Québec. »

« Mais la masse, à Ottawa, ne parle un français qui n'est du français que de nom : nos écoles primaires qu'on dit bilingues à Ottawa sont surtout des écoles unilingues anglaises qui n'osent pas dire leur nom » (Costisella 1962 : 17).

Dix-sept ans auparavant, dans *Traducteurs et traduction au Canada* (Daviault 1945 : 67), Pierre Daviault avait fait remarquer que tout au Canada français est imprégné de traduction. Et si les anglicismes existent, c'est en partie la faute des traducteurs. Après tout, c'est sous la plume des traducteurs que les concepts et les inventions de l'étranger font leur apparition dans la langue française. Donc, la dégradation du français au Canada n'est pas le fait du bon peuple, mais de son élite linguistique, celle-là même qui prétend défendre la langue française contre toute invasion anglo-saxonne. C'est un peu comme le cheval de Troie : le traducteur ne remarque pas le subtil glissement de sens qu'apporte l'anglicisme et lorsqu'il s'en rend compte, il est trop tard. À cause de lui, l'anglicisme s'est répandu.

Pierre Daviault, dans *Anglicismes et canadianismes* (Daviault 1957 : 5-16), s'insurge contre « l'anglicisme volontaire », celui que les spécialistes des

techniques imposent à la langue, convaincus qu'ils sont que le français n'a pas les ressources nécessaires pour rendre fidèlement les concepts et les expressions techniques forgés par les Américains et les Anglais. Ces spécialistes, qui ont suivi leur formation en puisant dans des livres écrits en anglais, s'ils n'ont pas fréquenté directement un établissement de langue anglaise, comme Harvard ou la London School of Economics, ne sont pas prédisposés à penser en français ni à s'exprimer en français (Daviault 1959a : 10).

Dans « Sommes-nous asservis par la traduction? » (Daviault 1957), il revient une fois de plus sur la question des « méfaits » de la traduction dans la culture canadienne-française, qu'il avait déjà abordée dans d'autres articles, comme « Traducteurs et traduction au Canada ». Il nous parle de nouveau de la problématique des manuels scolaires américains traduits en français — une pratique qui, selon lui, dénature l'essence même de la pensée française (c'est-à-dire modifie la mentalité française et notre vision du monde qui nous entoure) —, du recours à la traduction dans toutes les sphères de la société (publicité, finances, revues spécialisées, documents gouvernementaux, littérature de délassement). Dans ses commentaires, il n'y va pas de main morte : « la traduction s'infiltré partout », « l'emprise de la traduction », « la traduction envahit », « la traduction a saboté le vocabulaire », « l'influence délétère de la traduction est si nocive », « si le mal s'arrêtait là » (Daviault 1957). À le voir tirer à boulets rouges sur la traduction, on peut difficilement croire que Pierre Daviault est traducteur de profession! On penserait plutôt qu'il s'agit d'un écrivain français puriste qui a fait sien la guerre à la traduction. Pourtant, il mise beaucoup sur les traducteurs pour combattre les anglicismes qui menacent de dégrader le français parlé et écrit au Canada (Delisle 1999 : 286).

Pierre Daviault se fait aussi un devoir d'illustrer ses commentaires d'exemples tirés d'auteurs canadiens-français, afin de démontrer le bien-fondé de ses propos. Il semble prendre un malin plaisir à jeter la pierre à ceux qui commettent le moindre anglicisme syntaxique ou de vocabulaire, que le

coupable soit un auteur primé ou l'agence de publicité d'une banque. Ainsi, dans *Langue et littérature canadienne – le vocabulaire* (Daviault 1960 : 35-41), il cite *Les jours sont longs*, d'Harry Bernard, auteur qui avait retenu l'attention du jury du Cercle du livre de France. Dans ce livre, dès la page 13, il tombe sur un faux ami, « site » : « [...] à la recherche d'un site pour construire une cabane ». Il entreprend d'expliquer pourquoi, dans ce contexte, il s'agit d'une erreur : « En français, *site* ne désigne un lieu que considéré comme paysage pittoresque. [...] Mais le *site* anglais envisage le lieu à tous les autres points de vue mais non à celui-là d'ordinaire. D'où il suit qu'il faut rendre site par un autre terme. On dira l'emplacement, la position (d'une ville, d'une construction) » (Daviault 1960 : 36). C'est une erreur qu'il note aussi dans *Semilles au vent* de Georges Duhamel. Il poursuit la lecture de *Les jours sont longs*, soulignant les autres erreurs que l'ouvrage contient.

Daviault ne s'arrête pas là. Il passe en revue d'autres romans : *Ils posséderont la Terre* de Robert Charbonneau, *Louise Genest* de Bertrand Vac, Rex Desmarchais, Roger Lemelin, *Pierre le magnifique*, *Deux portes... une adresse*, *Le Poids du jour* de Ringuet, *Le Drame de Haute-Combe* de Bernard Defos (auteur français établi à Cape Cod), et les *Aventures autour du monde* de Jacques Hébert. Dans *Louise Genest*, il relève le faux ami « ignorer » : « Elle aperçut la figure du curé qu'elle ignora ». Le romancier Bertrand Vac a ici utilisé le verbe dans son sens anglais de « feindre d'ignorer, négliger à dessein », alors que l'acception française du verbe ignorer est « ne pas connaître » (Daviault 1960 : 37).

Il n'hésite pas à qualifier les fautes de ces auteurs, bien connus à l'époque, de « belle horreur », « inadmissible », « énormes fautes », « énorme bévue » et de « pièces à conviction » (Daviault 1960 : 37, 40-41). C'est à croire que seul Pierre Daviault maîtrise bien les mille et une règles de la langue française. On pourrait même voir là une forme d'arrogance de sa part. Pourtant, nous avons noté des coquilles non corrigées dans certains de ses ouvrages, notamment dans son *Cours de traduction*. Ainsi, lorsqu'il aborde la fréquence des adverbes

en « *ly* » en anglais, il déclare qu'on ne dira pas « cet homme écrit correctement, poétiquement et élégamment », mais plutôt « cet homme écrit avec correction [*sic*], avec élégance et même avec poésie ».

Nous ressentons le même sentiment de supériorité de sa part lorsqu'il dit, dans « Sommes-nous asservis par la traduction? » :

« Un petit nombre d'entre nous connaissent et écrivent mieux le français que leurs aînés. Ils ne forment qu'une infime minorité qui, toutefois, tend à s'accroître. Convenons également que nous comptons parmi nous des traducteurs plus avertis que ceux d'autrefois [...] des gens absolument incompetents (voire des dactylos ou des garçons de bureau), sous prétexte qu'ils sont " bilingues " se voient confier de nombreux textes à traduire. Le public n'en sait rien, la réputation des bons traducteurs en souffre et la langue française en subit les accroc » (Daviault 1957).

Il semble dire que seuls quelques élus, comme lui bien entendu, ont les connaissances et le talent pour traduire²⁰.

Il déplore l'influence de l'anglais et de l'américain, par l'entremise de la traduction, sur le français parlé et écrit au Canada. Il admet que la traduction s'est améliorée, mais qu'elle a néanmoins un effet négatif sur la langue du peuple, celle parlée par Monsieur-et-Madame-Tout-le-Monde. En effet, il constate que les sujets, voire les styles littéraires, retenus par les lecteurs et les auteurs de langue française au pays, ne correspondent plus aux traditions françaises. Les Canadiens français lisent ce qui intéresse les lecteurs et les auteurs américains et anglais. « Le langage, qu'on y songe bien, n'est pas

²⁰ C'est oublier la quantité de travail à accomplir dans un pays bilingue. Même aujourd'hui, tous les traducteurs agréés ne suffiraient pas à la tâche. Il est vrai que, parfois, par souci de vitesse et d'économie, des gens n'ayant pas les connaissances requises sont recrutés pour traduire des documents qui dépassent leurs compétences, mais c'est aussi le quotidien de bien des traducteurs généralistes à qui l'on confie des textes hautement spécialisés et qui font leur possible pour produire une traduction convenable malgré tout.

simplement moyen d'expression : il est également, et peut-être davantage, instrument de pensée » (Daviault 1957). Voilà comment Daviault explique le lien étroit qui unit la langue et la pensée française, et pourquoi la contamination par l'anglais est plus pernicieuse pour l'expression française : elle touche notre façon de penser, notre vision du monde. Il reconnaît toutefois qu'« on rencontre, surtout dans le Québec, des gens au nom bien anglais qui n'ont plus d'anglais, précisément, que le nom et qui sont même nationalistes à outrance comme on peut l'être dans Québec » (Daviault 1959b : 66).

Joseph Costisella — « Vous avez dénoncé les excès de la traduction qui altérait la langue et rendait les Canadiens français intellectuellement paresseux »

Pierre Daviault — « Pas exactement. J'ai dit : "Les questions de langue sont chez nous des questions de traduction, et la langue évolue moins pour des causes internes que pour des causes externes : l'influence de l'anglais et de l'américain. La situation s'est améliorée, les traductions sont mieux faites; il y a une certaine élite — je n'aime pas ce mot-là — il y a une certaine partie de la population cultivée, qui se dégage plus qu'auparavant de l'influence anglaise. Mais dans la masse?..."

« L'influence anglaise et américaine a profondément modifié la structure de la langue. Je suis d'avis que langue et pensée dépendent l'une de l'autre et que la modification de la langue change la structure de la pensée. En 1952, il y a eu un Congrès de la langue française. J'y ai dit : « Le français est une langue morte au Canada. » Je ne voulais pas dire que le français n'est plus une langue parlée, mais ce n'est plus une langue spontanée, mais apprise. Même à Québec, la langue est malade. Le français, ici, a emprunté le génie de l'anglais : le mot-image a

remplacé le mot-idée, l'abstraction qui est propre au génie français » (Costisella 1962 : 17).

Arrêtons-nous un instant à cette notion de « génie d'une langue », cette idée selon laquelle une langue utilise plus souvent une tournure stylistique qu'une autre. Henri Meschonnic, dans son livre *De la langue française : Essai sur une clarté obscure*, contredit cette affirmation. Personnellement, nous pensons qu'on ne peut pas, de nos jours, diviser de manière aussi stricte les outils stylistiques employés par le français et l'anglais. S'il est vrai que le français a peut-être, statistiquement parlant (et la chose reste à prouver), une préférence pour l'abstrait, cela ne signifie pas pour autant que d'employer une tournure concrète constitue une faute. L'inverse est également vrai : l'anglais peut très bien utiliser des tournures abstraites, des « mots-idées », plutôt que des « mots-images »²¹.

Pierre Daviault reconnaît les limites du pouvoir politique sur la langue, qui est avant tout un fait et un reflet de la société. Il estime cependant que l'impression que les Canadiens français ont de vivre sur une île française au milieu d'un océan linguistique américain vient confirmer leur sentiment qu'il faut protéger le français. Le langagier aborde aussi cette question de l'appartenance à un groupe géographique ou linguistique dans son article *Français, Américains, ou Canadiens?* (Daviault 1953 : 1-7; 1954 : 68-71). Il explique que les Canadiens n'ont pas les mêmes facteurs qui ont façonné la culture étatsunienne (les influences européennes qui se sont fondues dans le *melting pot*, l'apport des anciens esclaves africains qui a modifié la langue américaine).

Joseph Costisella — « **L'avenir du français au Canada?** »

Pierre Daviault — « Je ne pense pas que la structure politique soit pour quelque chose dans l'avenir de la langue. Je suis un

²¹ Terminologie que Daviault a empruntée à la *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction* de Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet, publiée pour la première fois en 1958.

linguiste et pas un homme politique, et travaille à assurer la pureté de la langue dans la mesure de mes moyens. Mais je suis persuadé que nous prenons en Amérique une conscience plus affermie de notre appartenance au monde français, et je crois que c'est ce qui nous permet d'espérer » (Costisella 1962 : 17).

Daviault cite Fernand Séguin, célèbre vulgarisateur scientifique québécois, qui a déclaré :

« Le trait fondamental de notre personnalité nationale, c'est l'insécurité. Comme peuple, nous sommes dans la situation psychologique de l'enfant qui a été rejeté par sa mère et qui essaie, en grandissant, de compenser cette insécurité et cette frustration par les mécanismes ordinaires de défense. C'est ainsi que notre insécurité s'est traduite par une agressivité remarquable à l'égard de tous ceux que nous soupçonnions, à tort ou à raison, d'attenter à notre existence. C'est encore cette insécurité fondamentale qui nous a donné un complexe d'infériorité que nous essayons de surcompenser par une attitude supérieure à l'égard de notre mission privilégiée et notre culture nationale. Enfin ce sentiment général d'insécurité nous a conduits à nous replier sur nous-mêmes, à abuser du principe de répétition, et à nous figer, avec le secours de l'éducation, dans un milieu social rigide et caractérisé par un attachement jaloux à nos traditions » (Daviault 1954a : 68-69).

Daviault semble ainsi pressentir les fondements du mouvement séparatiste québécois, qui repose sur l'impression que les Canadiens français ont de ne pas être compris du reste du Canada et de leur sentiment d'être une nation différente au sein du continent nord-américain.

Par contre, cela ne veut pas dire pour autant que les Canadiens français ressentent un attachement profond à la France, car ils sont « aussi éloignés psychologiquement de la France que de l’Australie » (Daviault 1954a : 68). Cependant, la langue demeure le point central de notre culture. N’oublions pas non plus l’impression qu’ont les Canadiens français : la métropole française les a abandonnés, eux et leurs « arpents de neige » (Voltaire), aux Anglais au profit des Antilles françaises.

Daviault prend aussi la défense de l’anglais et du français canadiens, trop souvent dénigrés, selon lui, par les partisans de la langue d’origine, soit l’anglais britannique et le français parisien. Il explique, dans un exemple, que les anglophones ridiculisent le parler des Canadiens français, le traitant de « patois ». Pour leur part, les Canadiens français ne peuvent généralement pas critiquer l’anglais canadien, car c’est une langue qu’ils maîtrisent mal. La critique, dans ce dernier cas, provient souvent d’étrangers d’outre-mer, surpris d’entendre les habitants de la colonie britannique parler une langue qui ne ressemble pas à celle de la métropole. Cette habitude ne date pas de l’époque de Daviault. Dans ses recherches sur le sujet, Daviault a découvert que des Anglais du XVIII^e siècle, comme Francis Moore et Samuel Johnson, ont fait des remarques à ce sujet : « *The bank of the River (which they in barbarous English call a bluff) is steep* » et « *a tract of corruption to which every language widely diffused must always be exposed* » (Daviault 1959b : 68). Même les Européens de pays non anglophones, comme Jean-Paul Vinay, disent comprendre plus facilement les Canadiens français que les Canadiens anglais (Daviault 1959b : 66). C’est d’ailleurs un point que souligne notre linguiste : l’écart entre l’anglais canadien et l’anglais britannique est plus profond que celui qui existe entre le français canadien et le français parisien (Daviault 1959b : 65). Malheureusement, ces disparités entre la langue européenne et la langue américaine ont souvent été attribuées à l’infériorité intellectuelle des émigrants; les Européens ne se sont jamais arrêtés au fait que la langue qu’ils parlaient eux-mêmes évoluait également (Daviault 1959b : 68).

Dans les *Mémoires de la Société royale du Canada* de juin 1962 (Daviault 1962 : 125-137), le traducteur du service des Débats livre une analyse du jargon parlementaire. Ayant passé presque toute sa carrière de traducteur dans ce service, il connaît les moindres nuances de ce langage. Dans sa description des principaux organes qui constituent le régime parlementaire et des différentes fonctions du Parlement, il aborde les faux amis et les erreurs qui pullulent dans le domaine de la traduction parlementaire, par exemple l'emploi de « parlement » au lieu de « législature » pour désigner la période pendant laquelle est élue une assemblée législative (Daviault 1962 : 126). Il passe ensuite à la traduction de « speaker » : « orateur » à la Chambre des communes, mais « président » au Sénat (de nos jours, on utilise « président » dans les deux cas). Il continue, prenant soin de préciser si un concept provient de l'Angleterre ou des États-Unis. Son article à proprement parler se termine à la page 130; les autres pages renferment en annexe un vocabulaire bilingue anglais-français de la terminologie parlementaire²².

Tout au long de ses écrits, Pierre Daviault nous apparaît déchiré entre, d'une part, sa loyauté envers la langue française et, d'autre part, son travail de traducteur, qu'il jugeait en partie responsable des maux de notre langue. C'est un peu comme s'il avait honte d'être associé à un tel groupe, mais qu'il sentait qu'il pouvait apporter des changements s'il travaillait de l'intérieur du monde de la traduction, sensibilisant ses collègues aux pièges qui les guettaient, tentant de redresser les torts causés par des traducteurs incompetents ou peu soucieux de la correction de leur langue maternelle.

Maintenant que nous avons exploré la place qu'occupait le français dans le coeur de notre linguiste, passons à son oeuvre d'auteur. Nous verrons en effet au chapitre III les différents ouvrages que Pierre Daviault a publiés, dans

²² Nous avons trouvé cet article très intéressant du fait que nous travaillons depuis un an seulement dans le service de la traduction des documents parlementaires, l'une des sections de la Direction de la traduction parlementaire et de l'interprétation, dont relève aujourd'hui le service des Débats que dirigeait Pierre Daviault.

quelques cas sous un nom de plume, dans les domaines de l'histoire, de la langue, de la littérature (fiction) et de la traduction.

Chapitre III

L'auteur

« Un Canadien français qui s'anglicise cesse d'être canadien-français, non seulement pour ce qui est de la langue, mais aussi pour ce qui est des traditions, des coutumes, de la façon d'envisager la vie. »

Pierre Daviault (1959b : 66)

Pierre Daviault a écrit énormément sur différents sujets. On peut ranger ses publications en quatre catégories : l'histoire, la langue, la littérature et la traduction.

Dans le domaine de l'histoire, il s'est intéressé, d'une part, à des personnages de la Nouvelle-France et du Canada français et, d'autre part, à des personnages importants, selon lui, de l'histoire mondiale. Appartiennent à cette catégorie les titres suivants : *La grande Aventure de Le Moyne d'Iberville* (1935), *Le Baron de Saint-Castin, chef abénaquis* (1939), *Aventuriers, artistes, grands hommes* (1942), *Histoires, légendes, destins* (1945),

Sur le plan de la langue, Pierre Daviault a contribué à la rédaction de dictionnaires et d'ouvrages de langue visant à aider les traducteurs dans leur travail quotidien, des outils qui faisaient cruellement défaut à l'époque où il est devenu traducteur : *L'Expression juste en traduction* (1933), *Questions de langage* (1936), *Traduction* (1943) et *Langage et traduction* (1961). N'oublions pas que *Le Grand Robert de la Langue française* est paru pour la première fois

en six volumes en 1964. Sa version condensée, *Le Petit Robert*, qui repose sur le bureau de tout traducteur digne de ce nom, a été publié en 1967.

Daviault a également produit deux oeuvres de création littéraire, deux romans parus sous le pseudonyme de Pierre Hartex : *Le Mystère des Mille-Îles* (1926) et *Nora l'énigmatique* (1945).

Finalement, Pierre Daviault n'a pas limité sa production de traductions au seul domaine du gouvernement fédéral. Il a en effet traduit deux livres sous le pseudonyme de Jérôme Cugnet (nom de plume inspiré de saint Jérôme, patron des traducteurs, et de François-Joseph Cugnet, premier traducteur officiel du Canada, ce qui trahit son intérêt pour l'histoire de la traduction (Delisle 1999 : 284). Il a traduit *Post-War Worlds* de Percy Ellwood Corbett (*L'après-guerre*, en français) et *India Today: The Background of Indian Nationalism*, de W.-F. Duffett, A.-R. Hicks et G.-R. Parkin (paru en français sous le titre *L'Inde d'aujourd'hui*).

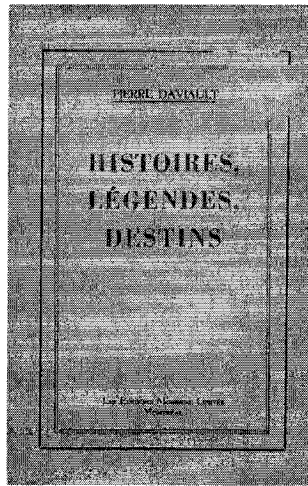
Dans le cadre de notre recherche, nous avons lu la plupart des ouvrages de Pierre Daviault. Nous présentons ici une brève critique de chacun.

L'historien

« *Oui, [je me suis beaucoup intéressé à l'histoire] surtout entre 1930 et 1940. Mes recherches se sont surtout portées sur la biographie historique : la vie de certains grands hommes qui ont joué un rôle important dans notre histoire, et dont l'existence n'était pas assez connue du public. »*

Pierre Daviault dans Costisella (1962)

Se disant historien dans l'âme, Pierre Daviault a écrit cinq ouvrages à saveur historique, dont deux qui sont en fait des recueils d'historiettes très courtes, sur des personnages aux origines et aux destins très disparates.

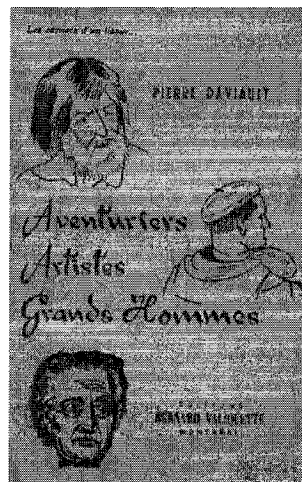


Ainsi, la table des matières d'*Histoires, légendes, destins* nous indique que l'ouvrage de 243 pages renferme 30 sections. Daviault commence par quelques personnages religieux, comme Henri de Joyeuse, duc, maréchal de France et capucin, et le frère Damien, missionnaire parmi les lépreux d'Hawaï. Il poursuit avec des personnages de la Renaissance française, comme M^{me} de la Ferté-Imbault, et se laisse entraîner dans les potins sur les artistes de la fin du XIX^e siècle, comme Sarah Bernhardt, sans oublier d'aborder les grandes énigmes politiques du XIX^e siècle, par exemple la mort de l'archiduc Rodolphe d'Autriche à Mayerling et la malédiction de Nicolas II, dernier tsar de Russie.

L'ouvrage est dédié : « À José ». Qui est José? Nous l'ignorons. Aucune préface ne vient expliquer l'orientation générale de l'ouvrage ni justifier le choix des personnages des courtes vignettes historiques (certaines ne dépassent pas dix lignes) qui composent ce livre. S'agit-il de courts articles que le traducteur-historien a publiés dans les journaux de l'époque, dans une chronique d'histoire par exemple, et qu'il a regroupés sous une même couverture? Il semblerait que oui, car chaque vignette porte une date différente.

Daviault reconnaît aussi, au début de certaines vignettes, qu'il a, en quelque sorte, résumé des biographies déjà parues, certaines sorties quelque temps avant la publication de son livre, notamment *Damien the Lepper* de John Farrow, *Dames et Cavaliers* d'Edmond Pilon, *Devant la Révolution – la vie et le*

règne de Nicolas II d'Essad-Bey. Il s'agit donc d'un résumé de ses lectures, non pas du résultat de recherches personnelles sur le sujet. En fait, son livre ressemble davantage à un chapelet de courtes histoires. Comme nous l'indiquions précédemment, l'absence d'une préface ne permet pas de préciser les motifs qui ont poussé Daviault à écrire ces deux livres. Voulait-il tout bonnement divertir le « peuple », l'éduquer ou faire étalage de son bagage culturel, montrer que, lui, lisait des biographies sur des personnages importants, connus ou méconnus?



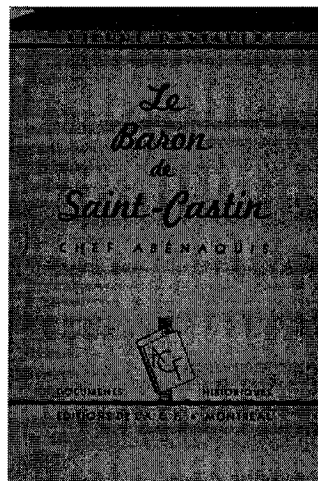
Dans *Aventuriers, artistes, grands hommes*, l'auteur adopte la même formule²³. Aucune préface, courtes histoires sur des personnages disparates, différentes dates, intérêt pour les potins et les petits défauts des grands de ce monde (Chateaubriand et son épouse délaissée Céleste, Louise Colet la quémandeuse). Nous ne savons pas s'il veut montrer ces personnages sous un nouveau jour, mais il tombe facilement, à notre avis, dans la frivolité, la superficialité, les racontars de bas niveau. Cherche-t-il à illustrer la nature vilement humaine de ces personnes parfois hors du commun, leurs défauts et leurs faiblesses? Nous avons trouvé dans *Aventuriers, artistes, grands hommes*, un passage qui, à notre avis, explique le penchant de l'historien pour l'anecdote :

²³ En fait, le titre de la série dit tout : Les carnets d'un lecteur...

« L'anecdote n'est pas l'histoire. On a dit qu'elle en est le reflet. Bien souvent, elle éclaire un homme, même célèbre, mieux que les longs commentaires ou les analyses les plus minutieuses. En tout cas, elle permet de connaître le côté proprement humain des personnages historiques » (Daviault 1942a : 111).

Par ailleurs, signalons que l'aspirant historien reprend telle quelle une des histoires de son recueil précédent. En effet, « Figures marquantes et personnages pittoresques au début de notre siècle », dans *Histoires, légendes, destins* (p. 123), revient sous le titre « Au début du siècle » dans *Aventuriers, artistes, grands hommes* (p. 101).

Dans ses « vraies » biographies (*La Grande Aventure de Le Moyne d'Iberville et Le Baron de Saint-Castin, chef abénaquis*), Daviault aborde des personnages qui ont marqué l'histoire de la Nouvelle-France et l'imaginaire des Canadiens français.



Le premier, *Le Baron de Saint-Castin* a peut-être un titre trompeur. En effet, les quelque 200 pages de l'ouvrage nous apprennent très peu de choses, somme toute, sur Jean-Vincent d'Abbadie, baron de Saint-Castin. Daviault explore les « relations » entre les Anglais et les Français au sujet de l'Acadie, et le rôle des Abénaquis dans cette guerre entre deux puissances coloniales plutôt

que la vie de Saint-Castin en soi. Il s'attarde aux différentes incursions des Anglais et des indiens ainsi qu'aux atrocités commises par les belligérants. De plus, dans les dernières pages, il survole les faits d'armes de deux fils de Jean-Vincent, Bernard-Anselme de Saint-Castin et Joseph d'Abbadie de Saint-Castin, qui ont pris la relève à la tête des Abénaquis lorsque Jean-Vincent est décédé en 1707.

Publié en 1939, première année de la Deuxième Guerre mondiale, le livre décrit la situation en Nouvelle-France et en Acadie selon la perspective d'un militaire. Il est vrai que Daviault avait atteint le rang d'officier en 1921 dans le Régiment de Châteauguay. Cependant, il n'est entré dans les rangs de l'armée qu'en 1941, à titre de major, afin d'être réviseur en chef à la direction de la formation militaire au ministère de la Défense de l'époque. Cela dit, force est d'admettre que Pierre Daviault a fait preuve d'une grande rigueur scientifique lorsqu'il a préparé ce livre : l'ouvrage compte 19 pages de notes explicatives et une bibliographie d'un peu plus de deux pages.

Dans *La Grande Aventure de Le Moyne d'Iberville*, Pierre Daviault trace le portrait des exploits militaires de Pierre Le Moyne d'Iberville. Dans cette deuxième biographie, il adopte sensiblement le même style que celui de son livre *Le Baron de Saint-Castin*, à savoir un ouvrage au style un peu saccadé s'intéressant presque uniquement aux campagnes françaises contre les colons anglais. La première partie se limite aux incursions militaires en Nouvelle-France et en Nouvelle-Angleterre, tandis que la seconde porte sur les explorations d'Iberville en Louisiane, sur les pas de son idole, l'explorateur de La Salle.

Pierre Le Moyne d'Iberville, né en 1661 dans une bonne famille française de Québec, découvre, après une rencontre avec l'explorateur français Robert Cavalier de La Salle, sa soif d'aventure. Il abandonne volontiers son amie, Geneviève Picoté de Belestre, pour réaliser son destin. Dès 1686, il prend la tête d'un groupe de soldats français et de Canadiens pour aller combattre les Anglais à la baie d'Hudson. Il ne cessera plus de combattre les envahisseurs ou les

concurrents, d'abord les Anglais, de Terre-Neuve à la Nouvelle-Angleterre, puis les Espagnols, en Louisiane.



Entre deux campagnes, d'Iberville trouve le temps de convoler en justes noces, mais pas avec sa douce Geneviève, car les parents de celle-ci ont traîné d'Iberville devant les tribunaux pour avoir manqué à ses devoirs envers la jeune fille. Il épouse plutôt Marie-Thérèse de la Combe-Pocatière, fille d'un capitaine du régiment de Carignan. Le mariage n'est sûrement pas heureux car, comme le fait remarquer Daviault, d'Iberville demeure loin de sa femme, même lorsque les deux époux sont dans la même contrée.

Au cours de ses multiples campagnes, il se fait des alliés et des ennemis, froissés, bien entendu, que Pierre Le Moyne d'Iberville ait autant de succès là où eux ont échoué auparavant. La France tardant sans cesse à reconnaître la valeur de la Nouvelle-France et de l'Acadie (un point sur lequel Daviault revient dans « M^{me} de Freneuse et M. de Bonaventure » et dans *Le Baron de Saint-Castin, chef abénaquis*) et à subvenir aux besoins de ses colonies tant en matière de défense que d'approvisionnement en denrées de base, d'Iberville n'hésite pas à payer de ses deniers les entreprises militaires et le salaire de ses combattants canadiens. Il meurt en 1706 pendant la campagne contre les Espagnols, à l'âge de 45 ans. Sa dépouille est transportée à la cathédrale de la Havane. Les registres indiquent que ci-gît « el General Don Pedro Bervila,

natural del Reyno de Francia » (Daviault 1935 : 144). Dans la mort, Pierre Le Moyne d'Iberville perd son nom français, lui qui a toujours combattu pour l'intérêt de la France!

Dans *La Grande aventure de Le Moyne d'Iberville*, Pierre Daviault insère, ici et là, des références à d'autres personnages de l'époque dont il a traité dans ses livres précédents, notamment Jean-Vincent d'Abbadie, baron de Saint-Castin (p. 58), Hernando de Soto (p. 8 et 92), Don Pedro de Vilescas (p. 112). Nous pouvons ainsi constater son esprit de synthèse et la justesse de ses recherches. Sur le plan méthodologique, *La Grande Aventure de Le Moyne d'Iberville* compte deux pages de notes et une bibliographie d'une page.

L'historien ne s'est pas limité aux personnages de la Nouvelle-France. Il a rédigé « M^{me} de Freneuse et M. de Bonaventure », un article de dix-neuf pages publié en 1941 dans les *Mémoires de la Société royale du Canada*. Dans cet ouvrage, Pierre Daviault expose un scandale dont a énormément souffert un personnage important de l'Acadie de la fin du XVII^e siècle, Simon-Pierre Denys de Bonaventure. Certains ennemis de Bonaventure, voulant nuire à sa réputation auprès des ministres de la métropole française et du roi Louis XIV, ont répandu le bruit que le sieur de Bonaventure avait eu une liaison avec Louise d'Amours de Freneuse, une jeune veuve acadienne, et que de cette liaison étaient nés quelques enfants.

Daviault entreprend de réfuter une à une les calomnies honteuses dont a souffert de Bonaventure. Il explique d'abord le caractère détestable des accusateurs, révélant leurs manigances et leurs flatteries pour favoriser leur avancement personnel. Il rapporte la défense admirable que les amis du « corsaire » (de Bonaventure était marin et participait à la lutte contre l'envahisseur anglais), notamment les deux derniers gouverneurs de l'Acadie, ont soumis à leurs supérieurs.

Au début, Daviault ne mentionne M^{me} de Freneuse que dans les accusations portées contre de Bonaventure par les détracteurs de celui-ci. C'est vers la fin de son article seulement qu'il décrit le sort de la dame sous le régime anglais. Bref, l'article aurait dû s'intituler simplement « M. de Bonaventure »²⁴.

Ces trois ouvrages nous permettent de conclure que Daviault s'est intéressé de près aux héros de la Nouvelle-France, surtout à ceux de l'époque qui précède immédiatement la conquête anglaise et à ceux qui ont dû subir les moqueries et les vexations de leurs contemporains en raison de leurs aspirations personnelles et professionnelles. En effet, Saint-Castin, d'Iberville et de Bonaventure ont tous eu à expliquer leurs gestes à des bureaucrates et à la cour de France et à se défendre des fausses accusations portées contre eux par des jaloux qui enviaient leur force de caractère et leurs exploits. Daviault prend parti pour l'opprimé et le persécuté²⁵.

Pierre Daviault a également su mêler habilement deux de ses passions, la langue et l'histoire, dans quelques études intéressantes qu'il a préparées pour les *Mémoires de la Société royale du Canada*. En effet, dans « Les noms de lieux au Canada » (1948) et « Les noms de personnes au Canada » (1949), il explore l'origine de certains noms. Par exemple, il explique que certains sont d'origine religieuse (p. ex., St-Hyacinthe), d'autres prennent leur inspiration dans l'aspect de l'endroit (Bellerive, les Cèdres, La Tuque, rivière Qui-mène-du-train), et enfin, d'autres qui sont formés à la suite de l'expérience des personnes qui ont découvert les lieux en premier (Malbaie, où Champlain a eu peine à ancrer son navire). Quant aux noms de personnes, ils sont dérivés d'une profession (Boulangier), formés à partir des sobriquets dont étaient affublés les soldats français, ou expriment les liens de parenté (Neveu, Legendre). Les immigrés

²⁴ Cela nous rappelle certaines biographies de Louis XIV, où les femmes, bien qu'elles aient pu jouer un rôle important dans la direction des affaires du royaume, sont reléguées au simple rang d'amantes et de procréatrices. Pourtant, les M^{mes} de Montespan et de Maintenon ont, à leur manière, façonné le cours de l'histoire.

²⁵ Est-ce là un trait propre aux Canadiens français catholiques d'hier que de se porter ainsi à la défense des héros du passé et du présent, un peu comme en 1955, lorsque les Montréalais sont descendus dans la rue pour contester la suspension de leur idole du hockey, Maurice « Rocket » Richard?

français ont parfois modifié leur patronyme, voire, l'ont parfois complètement changé pour supprimer un nom gênant (Cocquin qui devient Latour) ou se distinguer de leur famille, restée en France.

Selon nous, « Daviault l'historien » a eu une production inégale du point de vue qualitatif. Certains de ses ouvrages sont le résultat de recherches poussées, qui peuvent encore intéresser les historiens modernes, tandis que d'autres sont des recueils d'anecdotes et de potins sans grand intérêt pour les lecteurs d'aujourd'hui.

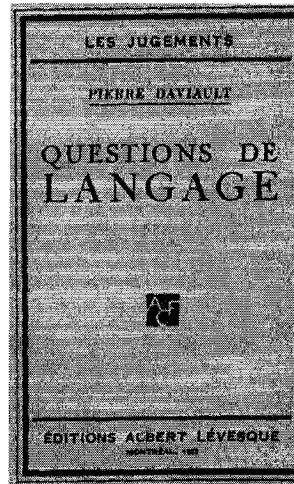
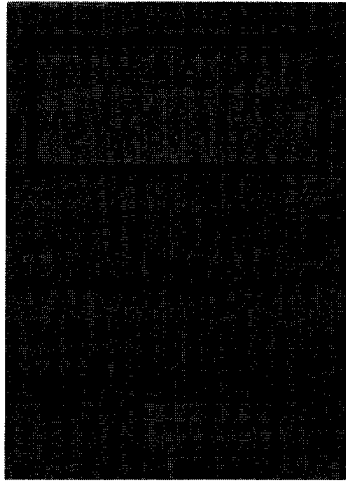
Le langagier

« J'ai dû me consacrer tout entier à mon métier de traducteur. Tout était à faire dans ce domaine; pas de dictionnaire vraiment au point. D'où des recherches personnelles, et un beau jour j'ai décidé de livrer le fruit de mes recherches sous forme de Chronique. »

Pierre Daviault cité dans Costisella
(1962)

Traducteur et chien de garde de la langue française, Pierre Daviault n'aurait pu faire carrière sans publier quelques livres pour aider ses confrères traducteurs à atteindre la perfection que lui-même recherchait dans ses traductions. Il est vrai qu'à l'époque, les ouvrages de langue destinés aux traducteurs font cruellement défaut dans les bureaux du gouvernement fédéral. Il livre donc les fruits de sa longue expérience professionnelle dans quatre ouvrages : *Questions de langage* (1933), *L'expression juste en traduction* (1936), *Traduction...* (1941) et *Langage et traduction* (1961). Pierre Daviault est un auteur prolifique, compte tenu des moyens dont il dispose à l'époque. En effet, en plus de ses livres, il publie des articles et des chroniques dans les journaux francophones et collabore à la confection de dictionnaires. Il publie en outre les « Propos sur notre français » dans *La Patrie*²⁶.

²⁶ Archives nationales du Canada, RG 32, vol. 603, curriculum vitae en français non daté.

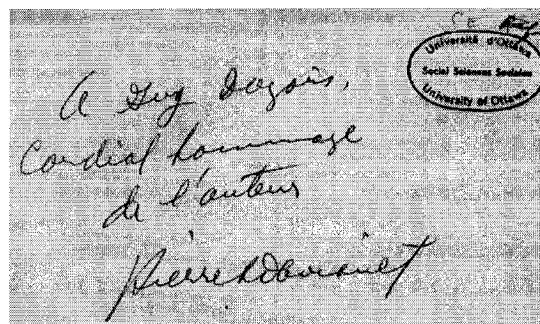
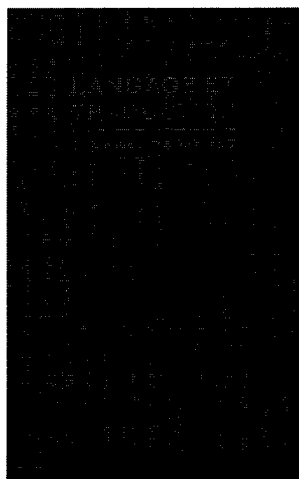


L'expression juste en traduction et *Questions de langage* (qui ont reçu l'un et l'autre le Prix d'action intellectuelle respectivement en 1933 et en 1934) sont des recueils de difficultés de traduction (p. ex., *control*). Daviault se fait un point d'honneur d'expliquer et de justifier les équivalents qu'il propose ainsi que les erreurs qu'il dénonce, tandis que *Traduction...* ressemble davantage au *Robert-Collins* et au *Lexique analogique* de Jacques Dubé, bien connus des traducteurs d'aujourd'hui : les explications sont remplacées par des énumérations et des exemples.

Langage et traduction (1961) est en quelque sorte le livre qui a marqué la carrière de langagier du traducteur. Daviault regroupe sous une même couverture ses ouvrages précédents : *Questions de langage* (1933), *L'expression juste en traduction* (1936) et *Traduction...* (1941). C'est ce recueil qui repose encore sur les étagères des traducteurs d'expérience du Bureau de la traduction du gouvernement fédéral. Un des trois exemplaires de l'Université d'Ottawa est dédié par l'auteur, probablement à un ami. Cependant, nous n'avons pu déchiffrer tout à fait l'écriture de Daviault. Nous avons réussi à lire « À Guy D... Cordial hommage de l'auteur. Pierre Daviault. » Nous n'avons pas noté de Guy D. dans nos lectures sur Daviault.

Langage et traduction est aussi une version remaniée, corrigée et mise à jour. En effet, Pierre Daviault voulait « préciser sa pensée, redresser des erreurs

de détail, élaguer des indications devenues inutiles ou utiliser une documentation recueillie depuis la publication de [ses] volumes maintenant épuisés en librairie » (Daviault 1962a : 9).



Robert Le Bidois²⁷ signe la préface de cet important ouvrage du langagier. Il explique d'abord combien le métier de traducteur est méconnu et, parfois, méprisé, car on estime trop souvent que la simple connaissance des deux langues suffit pour traduire. Le grammairien rappelle que les langues comme l'anglais et le français, qui peuvent parfois se ressembler, sont en réalité très différentes : l'anglais préfère le concret et ses mots-images tandis que le français préfère l'abstrait et ses mots signes (Daviault 1962a : 6). Le Bidois poursuit en donnant quelques exemples de faux amis, ces mots anglais et français qui se ressemblent par leur forme et leur étymologie, mais qui ont, au fil des ans et de l'évolution linguistique, pris des acceptions différentes. Finalement, il présente à proprement parler le livre de Pierre Daviault.

Dans ce livre, Pierre Daviault explore des termes anglais dont le sens est parfois difficile à saisir. Il fournit de simples notes sur les emplois inusités et par conséquent, les solutions qu'il propose ne sont pas les plus usuelles (Daviault 1962a : 9).

²⁷ Grammairien et réviseur à la Division linguistique de l'ONU à New York. Après une fructueuse collaboration à distance, il rejoint l'équipe parisienne du dictionnaire le Robert en 1957 (Site Web de la Fondation Paul Robert, <http://www.unil.ch/paulrobert/bio/v07.html>).

Soulignant que les modèles donnés par l'auteur ne sont « pas tous de même qualité, et l'on aurait beau jeu de discuter certains d'entre eux, notamment ceux qui sont empruntés aux textes éminemment périssables de nos journaux » (Daviault 1962a : 8), Robert Le Bidois remarque que l'important, « c'est que les traducteurs soient alertés sur les pièges et les chausse-trapes qui se dressent sur [leur] route » (Daviault 1962a : 8). Pierre Daviault « entend seulement donner à réfléchir et obliger le traducteur à peser ses termes avant d'écrire » (Daviault 1962a : 8). Il ne cherche pas à trancher la question des faux amis, mais à attirer l'attention des traducteurs et à les aiguiller vers des pistes de solutions. Le Bidois conclut que l'ouvrage de Pierre « s'adresse moins aux traducteurs scientifiques qu'aux traducteurs "généraux", y compris, bien entendu, les "traducteurs littéraires" » (Daviault 1962a : 8).

Daviault n'explique pas comment il a choisi les faux amis qu'il décortique. S'agit-il d'erreurs fréquentes qu'il a notées chez ses étudiants du programme de traduction professionnelle ou chez ses employés du Bureau des traductions? Ou encore, de faux amis et d'impropriétés remarquées au fil de ses lectures d'ouvrages canadiens-français? Et pourquoi s'est-il concentré sur les usages inédits ou inhabituels? N'aurait-il pas été plus utile d'explorer les faux amis les plus fréquents chez les auteurs et traducteurs canadiens-français?

Il sert à ses lecteurs, pêle-mêle, des expressions, des abréviations, des verbes et des substantifs. Dans certains cas, les termes composés (p. ex., « birth control », « free-hand », « high-handed », « to take one's seat ») ont droit à leur propre entrée, au lieu d'être regroupés sous un terme principal (p. ex., « control » ou « hand »). D'autres fois, des expressions sont regroupées sous l'adjectif qu'elles ont en commun (p. ex., « differential rates », « differential duty », « differential tariff », « differential resources », « differential compensation »), plutôt qu'en fonction du substantif, comme c'est le cas du terme « tax » et de ses termes composés. Cette disposition inégale peut compliquer la consultation du livre par un lecteur. Dans le cas des abréviations, l'explication et les solutions se trouvent sous l'entrée de l'abréviation, au lieu de sous le terme exact. Ainsi, si le

lecteur cherche « B.P. », il trouvera sous l'entrée les équivalents proposés par Pierre Daviault. Par contre, s'il cherche « British Public », il restera bredouille. N'aurait-il pas été plus logique et simple d'insérer un renvoi sous « B.P. » vers « British Public » ou de dresser une liste d'abréviations en annexe?

Cadre supérieur au Bureau des traductions du gouvernement fédéral, Daviault avait sûrement ses collègues traducteurs généraux en tête lorsque qu'il a préparé son manuscrit. On peut imaginer en effet que les traducteurs de son époque avaient peu d'outils pour les appuyer dans leur travail. Il n'y avait probablement pas de dictionnaire des « buzzwords » anglais, ces mots à la mode et repris *ad nauseam* dans les textes administratifs, jusqu'à perdre leur sens premier.

Son livre rappelle en quelque sorte les fichiers terminologiques et stylistiques personnels dans lesquels les traducteurs conservaient le fruit de leurs recherches et leurs meilleures trouvailles. En réalité, *Langage et traduction* ressemble à la mise en commun des fichiers des traducteurs d'un même service, au profit de l'ensemble du personnel traduisant.

Publié pour la première fois en 1961, *Langage et traduction* a connu un bon succès, si l'on se fie au fait qu'il a été réédité à plusieurs reprises, en 1962, 1963, 1972, 1976 et en 1979²⁸.

Certains se demanderont si ce livre de Pierre Daviault, qui a en quelque sorte clos sa carrière de langagier (n'oublions pas qu'il est décédé en 1964), a encore son utilité de nos jours. Il est certain que son ouvrage peut encore servir de référence, surtout pour ceux et celles qui s'intéressent à l'évolution du français au Canada (il peut en effet être utile de le consulter pour connaître les tabous linguistiques de l'époque), mais nous ne pensons pas que les traducteurs de 2003 le consultent fréquemment dans leur travail quotidien. D'autres outils l'ont remplacé, notamment les dictionnaires bilingues, par exemple le *Robert &*

²⁸ Selon les données du service AMICUS Web de la Bibliothèque nationale du Canada.

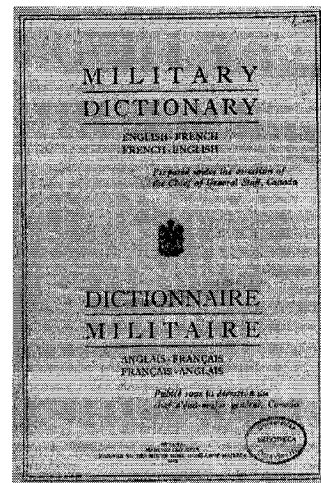
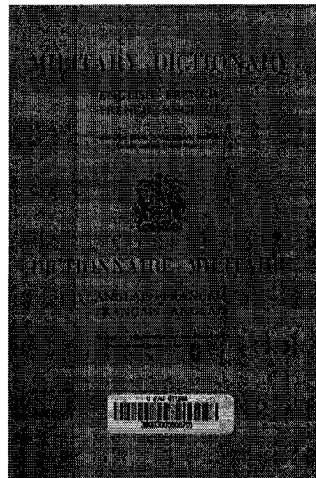
Collins, les ouvrages de référence comme le *Lexique analogique* de Jacques Dubé, qui a un peu la même formule, sans les explications et les mises en contexte, et les bases terminologiques comme *Termium*, du Bureau de la traduction. Les jeunes traducteurs d'aujourd'hui le connaissent surtout parce qu'ils en ont entendu parler dans un cours de traduction ou par un réviseur de « la vieille école », qui a lui-même commencé sa carrière avec un exemplaire de *Langage et traduction en main*.

Précurseur en quelque sorte du *Dictionnaire bilingue canadien* (en préparation à l'Université d'Ottawa, à l'Université de Montréal et à l'Université Laval sous la direction de Roda Roberts), le *Dictionnaire canadien, français-anglais, anglais-français* et été publié vers 1962 par Pierre Daviault et les professeurs Jean-Paul Vinay et Henry Alexander. Ce dictionnaire bilingue, le premier au Canada, a été publié après sept longues années de recherche. Il est l'aboutissement des travaux de lexicographie commencés en 1954 à l'Université de Montréal. Il fera l'objet de cinq impressions au total (deux fois en 1962, en mai 1967, en février 1969 et en mai 1972).

Daviault a aussi participé à la préparation d'un autre dictionnaire bilingue : le *Dictionnaire militaire anglais-français et français-anglais* rédigé en collaboration par les états-majors généraux du Canada et des États-Unis. Il a été publié deux fois pendant la Seconde Guerre mondiale, d'abord en 1943 puis en 1945, avant la capitulation allemande.

La première version a été préparée en toute hâte, afin de répondre au besoin urgent des Alliés américains, britanniques, canadiens et français. La seconde a été publiée en 1945, soit après la capitulation de la France face à l'envahisseur allemand. Les deux éditions contiennent sensiblement les mêmes parties : vocabulaire anglais-français; vocabulaire français-anglais; nombres cardinaux anglais et français; nombres ordinaux anglais et français; abréviations militaires autorisées dans les armées britannique et canadienne; abréviations militaires autorisées dans l'armée française; tableau comparatif des poids et

mesures britannique, américain et français; notions de grammaire française (expliquées en anglais); expressions idiomatiques courantes, en anglais et en français; expressions anglaises et françaises indiquant les divisions du temps. La deuxième édition en renferme trois de plus : liste des emplois militaires, notions de grammaire anglaise (expliquées en français) et conversion des unités anglaises, métriques et américaines.



Dans l'introduction de la deuxième édition (étant donné que le dictionnaire était attendu avec impatience, la première édition ne contient pas d'introduction) écrite conjointement avec le colonel chef du Bureau, J.-H. Chaballe, Daviault, explique que la chute de la France, en juin 1940, a tari les sources documentaires originales françaises et a forcé son équipe de traducteurs et de terminologues à se contenter des documents traduits auparavant par les services de traduction canadiens.

L'introduction de Pierre Daviault renseigne sur trois passions du langagier : la traduction, l'histoire et l'armée. En effet, il explique à quand remontent les premiers documents militaires traduits au Canada (*Ordonnance qui règle les milices de la province de Québec et qui les rend d'une plus grande utilité pour la conservation et la sûreté d'icelle*, produite le 29 mars 1777 par F. J. Cugnet, le traducteur auquel Daviault a emprunté son patronyme de traducteur d'édition). Il ne manque pas non plus de signaler l'origine française de quelques

expressions anglaises, par exemple « *court-martial* », des nombreux grades de l'armée britannique (officier, caporal, sergent, etc.) et d'autres termes de la guerre datant de l'époque de Louis XIV.

Daviault nous apprend ainsi que c'est pendant le règne du Roi Soleil, la révolution française et les empires subséquents, périodes où la guerre est devenue un art, que certains termes militaires ont vu le jour, avant d'être récupérés par la langue anglaise : régiment, bataillon, brigade, forteresse, cavalier, bastion, etc. Le traducteur-historien-romancier qu'est Daviault semble rechercher les occasions de parfaire ses connaissances dans ce domaine.

La version finale du dictionnaire est en soi un ouvrage remarquable pour son époque. En effet, sans les appareils technologiques d'aujourd'hui, Daviault et son équipe ont réussi, en peu de temps, à réunir un nombre suffisant de termes utiles pour aider les soldats canadiens, français, américains, britanniques et belges à communiquer. Ils ont dû dépouiller des dizaines de publications, faire le tri, trouver les équivalents, discerner les nuances entre les usages britannique, canadien-anglais et américain, et tout mettre sur papier pour impression. Le lexicologue reconnaît toutefois les lacunes de son dictionnaire dans l'introduction de la deuxième édition.

« Tel est notre dictionnaire. Mieux que quiconque, les auteurs en aperçoivent les imperfections. Elles étaient sans doute inévitables dans les circonstances où s'est élaboré cet ouvrage. Né des publications bilingues de l'armée canadienne, destiné surtout à les expliquer et à les compléter, c'est moins une oeuvre d'érudition qu'un vocabulaire pratique, c'est-à-dire une liste de mots et d'expressions d'usage courant dans une sphère où l'on est soumis à la nécessité du moment qui laisse peu de place aux préoccupations livresques ou scientifiques. D'autre part, l'établissement de ce vocabulaire s'est fait avec une rapidité trop grande, eu égard à l'ampleur de la tâche, pour

qu'on pût lui accorder le soin minutieux, les longues recherches et les lentes méditations qu'il aurait fallu. » (*Dictionnaire militaire* 1945 : XV)

Par ailleurs, c'est là une rengaine familière encore de nos jours dans les services de traduction du gouvernement fédéral : délais trop courts, manque de ressources traductionnelles, charge de travail trop lourde.

Sur un autre plan, nous avons noté que, très souvent, les renseignements donnés dans les annexes vont uniquement de l'anglais au français, par exemple les jours de la semaine. Il est très difficile pour un anglophone d'y repérer l'expression française afin de trouver l'équivalent anglais. Cela nous porte à croire que le dictionnaire était avant tout destiné à l'état-major et aux soldats de langue française qui travaillaient dans un contexte anglophone. Il est vrai qu'à l'époque, la guerre se faisait presque uniquement en anglais, car les soldats canadiens, de langue française ou anglaise, se retrouvaient sous commandement britannique. De nos jours, le Bureau de la traduction n'autoriserait pas la publication officielle d'un lexique ou d'un glossaire que les deux groupes linguistiques canadiens ne peuvent utiliser tout autant.

Le romancier

Quoiqu'il n'en ait jamais parlé dans aucun de ses articles et entrevues, Pierre Daviault a aussi tâté du roman : il a publié, sous le pseudonyme de Pierre Hartex, *Le Mystère des Mille-Îles* (1926) et *Nora l'énigmatique* (1945).

L'intrigue du premier roman se déroule sur un bateau de croisière qui navigue parmi les Mille-Îles, sur le fleuve Saint-Laurent. Lorsque le bateau approche une île désolée où est perché un château aux allures mystérieuses, Fizalom Legault, un personnage qu'on croirait d'abord central, raconte à une femme qu'il a rencontrée à bord, Yolande Mercier, l'histoire d'un couple riche et connu dont il a déjà fait la connaissance.

John Kearns, un homme riche d'âge mûr, rencontre une belle jeune femme pauvre, Renée Vivian. Ils tombent follement amoureux et se marient en moins de 24 heures. John décide de bâtir un château pour son épouse, sur une île dans la région des Mille-Îles. Après avoir choisi le style de la résidence, ils partent pour l'Europe, afin de meubler et de décorer leur nid d'amoureux.



Malheureusement, l'histoire d'amour tourne au tragique lorsque les tourtereaux reviennent au pays. Renée, gravement malade, meurt dans les bras de son mari, dans la résidence qui devait abriter leur amour. John meurt peu de temps après de chagrin. Le château sur l'île est inhabité depuis. Cette double tragédie explique, selon Fizalom Legault, l'aura de tristesse qui entoure le lieu.

Ensuite, un deuxième personnage raconte la même histoire, avec quelques précisions de plus.

Finalement, un troisième personnage, Paul Aubin, révèle la conclusion. Il raconte l'aventure d'un de ses amis pilotes, Hughes Dufresne, dont l'avion en panne atterrit d'urgence sur l'île. Hughes rencontre Renée. Il apprend la véritable histoire du couple en question, à savoir que le mari de Renée a fait construire le château pour eux, mais qu'il est mort prématurément à la suite de problèmes cardiaques. Elle a hérité de sa fortune, qui doit, à sa propre mort, revenir à son neveu. Elle explique enfin qu'elle est maintenue prisonnière sur l'île par le neveu,

qui souhaite ainsi s'approprier prématurément son héritage. Le neveu, avec l'aide d'un comptable véreux, a répandu la rumeur qu'elle était décédée sur l'île. Le pilote tombe follement amoureux de la dame et décide de la sauver. Il lui expose son plan : son hydravion ne peut voler, mais il peut encore servir d'embarcation et les amener à la rive! Cependant, il leur faut éviter le neveu malhonnête et ses acolytes, qui attendent sur une autre île, tout près. Après mille et une péripéties, dont une poursuite sur l'eau ponctuée de coups de feu, les amoureux parviennent à s'échapper.

Au début de notre lecture, nous pensions que l'intrigue concernait Fizalom Legault et Yolande Mercier. Nous pensions lire l'histoire d'une intrigante qui tente d'amadouer un riche homme d'affaires et de s'en faire épouser avant de l'assassiner dans les Mille-Îles. Bref, un roman à la Agatha Christie. Nous avons ressenti de la confusion lorsque Fizalom Legault commence à relater l'histoire de John Kearns et de son épouse Renée Vivian. Le passage à d'autres narrateurs compliquent davantage la situation. C'est un peu comme une histoire, dans une histoire, dans une histoire. Le résultat, déroutant, laisse croire que Pierre Daviault a changé d'idée en cours de rédaction et qu'au lieu de recommencer, il a tenté de coudre ensemble trois histoires.

Voilà un bel exemple d'histoires mièvres de héros et de demoiselles en détresse. Par ailleurs, après avoir lu le livre, nous nous sommes rendu compte que l'image de sa couverture ne correspond pas du tout à la fin de l'histoire : dans le récit, les amoureux sont dans l'hydravion et les poursuivants dans le hors-bord, non l'inverse.

L'intrigue de *Nora l'énigmatique* se déroule pendant la campagne d'Italie, lors de la Deuxième Guerre mondiale. On y suit un jeune officier canadien-français, Édouard Lanieu, au passé familial un peu trouble, qui, à Gerardino où il est stationné, fait la rencontre de Nora, une jeune Italienne au caractère fort. Édouard travaille sous les ordres du major Benoît, un agent des services de renseignement britanniques à la recherche d'un espion allemand,

M-25. Édouard se sent tiraillé entre son devoir et ses sentiments pour Nora, la principale suspecte du major Benoît. Il sent aussi que le major a joué un rôle dans les récentes promotions qu'il a obtenues. Selon lui, l'attention du major dépasse le simple intérêt professionnel.



Il est donc question de manœuvres militaires et de quelques intermèdes amoureux. Ce n'est pas sans rappeler *Le Baron de Saint-Castin, chef abénaquis* et les incursions des indiens chez les Anglais.

L'intrigue du roman est, à notre avis, bien mince. Le traducteur-romancier n'approfondit pas réellement la psychologie de ses personnages et des événements. La romance entre Édouard et Nora reste assez superficielle. De même, à la fin, Daviault semble se souvenir de l'intrigue secondaire entre Édouard Lanieu et le major Benoît et résout l'énigme en trois pages où le major Benoît explique à Édouard qu'il est en réalité son père disparu depuis de nombreuses années. Il explique de la même façon le mystère de Nora, l'énigmatique agente double britannique qui espionne chez les Allemands. En effet, James, le surnom de Nora chez les Britanniques, n'est mentionné que vers la fin du roman, comme si Daviault y avait soudainement pensé. Le roman se termine par une demande en mariage. C'est à croire que Daviault, ne sachant plus comment terminer son histoire, se rabat sur les confidences-révélation de

ses personnages. Mais, à vrai dire, nous avons deviné dès la page 36 que le Major Benoît était en réalité le père du jeune Lanieu.

Nous n'avons pas ressenti un grand attrait pour ce livre, somme toute assez mièvre. Mais peut-être que les romans d'aventure (c'est la collection à laquelle appartient ce roman) étaient à la mode à l'époque, un peu comme les romans d'Agatha Christie où l'inspecteur Poirot explique, à la toute fin, le déroulement du crime à un auditoire abasourdi d'apprendre que M. Untel est le meurtrier. Pierre Daviault n'est certainement pas de la trempe d'un Tom Clancy ni d'un Clive Cussler, deux auteurs de romans policiers américains. À notre humble avis, Daviault a été sage de ne pas démissionner de son poste de traducteur pour se consacrer entièrement à son oeuvre littéraire...

Par ailleurs, on peut se demander si le personnage de Joseph Larivier, dans le roman, n'est pas en réalité l'incarnation fictive d'un traducteur contemporain de Daviault, Joseph Larivière. Larivière était un rival de Daviault et on peut soupçonner, à lire la façon dont le personnage de Joseph s'exprime, que Pierre Daviault avait voulu le ridiculiser un peu. Voyons brièvement qui était Joseph Larivière.

Né en 1911, Joseph Larivière était un homme hors du commun. Un séjour en prison pour une affaire de communisme, à 16 ans, lui a donné le goût de voyager et d'explorer le monde. À sa libération, il s'embauche sur des navires. Ses emplois lui permettent d'apprendre plusieurs langues (anglais, italien, espagnol et allemand) et de découvrir de nouvelles contrées (Delisle 1990 : 9-10). Après une rencontre fortuite avec un sténotypiste, lors d'un séjour à l'hôpital à San Francisco, il décide d'embrasser la profession de sténotypiste. Son dossier judiciaire l'empêche d'être envoyé en Europe avec les Forces armées pendant la Deuxième Guerre mondiale, mais il est néanmoins promu sergent-major et affecté aux tribunaux militaires (quelle ironie!). En 1945, il devient l'unique sténographe bilingue à la Cour supérieure de Montréal, fonction qu'il conservera jusqu'à sa mort en 1970 (Delisle 1990 : 10-11).

Il a une amie, Yvette Bonneville, sténotypiste comme lui dans une entreprise de Montréal, qui lui soumet, lors de leurs déjeuners hebdomadaires dans un café de la métropole, ses nombreux problèmes de transfert linguistique (Delisle 1990 : 3-5). Elle n'est pas la seule dans cette position. Conscient qu'il faut faire quelque chose pour aider tous les traducteurs (la profession n'existait pas officiellement à l'époque), Larivière prend les choses en main.

En février 1940, il invite tous les employés et sténotypistes bilingues à se réunir pour mettre sur pied un programme d'études et d'entraide. Diverses circonstances font en sorte que peu répondent à son appel (Delisle 1990 : 12). La rencontre vise à créer une organisation chargée d'offrir des cours de traduction, d'aider les employeurs qui cherchent des secrétaires bilingues ou des traducteurs compétents et d'améliorer la rémunération des traducteurs et des sténographes bilingues. La seconde réunion a lieu le 14 février 1940. C'est à cette réunion que la majorité des 13 traducteurs présents approuvent une constitution préliminaire. La Société des traducteurs de Montréal voit le jour (Delisle 1990 : 16).

La Société des traducteurs de Montréal (STM) propose, dès août 1940, des cours de traduction anglais-français et français-anglais (Delisle 1990 : 24-25). Elle recrute Georges Panneton, un traducteur bien connu dans le milieu de l'édition, et Dudley Wilson, professeur de français dans les collèges anglophones de Montréal. Au courant des problèmes de locaux de la STM, l'Université McGill suggère à la Société, à compter de 1943, d'offrir ce cours dans ses locaux. Ainsi, l'Université McGill recrutera plus d'étudiants, et la Société n'aura plus à limiter le nombre de ses inscriptions. En 1943, le cours compte 210 étudiants, tous membres de la Société. Plus tard, le cours sera ouvert à tous (Delisle 1990 : 47-49).

Cependant, une rupture au sein de la Société, causée par un différend entre Joseph Larivière et Georges Panneton, mène à la création en 1941, par Panneton et sa collègue Jeanne Grégoire, auparavant responsable du volet

formation à la Société, de l'école Grégoire-Panneton (plus tard connue sous le nom d'Institut de traduction et qui allait s'affilier en 1944 avec l'Université de Montréal (Delisle 1990 : 57).

Joseph Larivière n'a pas eu la même envergure que Daviault (il n'a pas suivi la même formation classique. Il s'est élevé grâce à sa seule force morale), mais on peut imaginer que Daviault a sans doute été un peu jaloux que ce dernier ait établi la première association officielle de traducteurs.

Revenons aux romans. Pourquoi Pierre Daviault a-t-il choisi de publier ses romans sous le pseudonyme de Pierre Hartex. À l'époque, il était mal vu, pour un langagier ou un linguiste, d'écrire des romans. Il était donc fréquent qu'on ait recours à un nom de plume. Si le livre était un succès, l'auteur dévoilait son identité et récoltait la gloire qui lui était due. Par contre, si le livre était un échec retentissant, il prétendait tout ignorer de l'auteur et préservait ainsi sa réputation et son amour-propre. Pierre Daviault a probablement douté de ses talents d'écrivain et s'est donné ce pseudonyme.

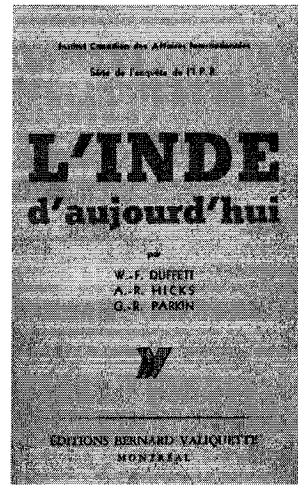
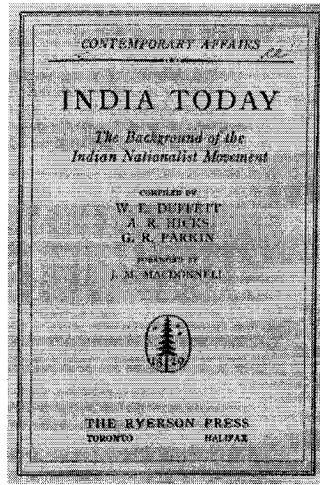
Le traducteur d'édition

Comme nous le disions précédemment, Pierre Daviault n'a pas limité ses talents de traducteur aux seuls textes administratifs du gouvernement fédéral canadien²⁹. Il a en effet traduit deux ouvrages à saveur politique sous le pseudonyme de Jérôme Cugnet, *L'après-guerre* de Percy Ellwood Corbett (*Post-War Worlds*) et *L'Inde d'aujourd'hui* de W.-F. Duffett, A.-R. Hicks et G.-R. Parkin (*India Today*).

Pour cette section, après une brève introduction à chacun des ouvrages, nous procédons à une courte comparaison de l'original anglais et de la traduction

²⁹ Le terme « traducteur d'édition » est un générique au Canada. Il regroupe les traducteurs qui, à la demande des maisons d'édition, traduisent d'autres genres que la littérature proprement dite, par exemple des ouvrages historiques ou politiques.

française de Pierre Daviault, afin de vérifier nous-même si Daviault était réellement un traducteur exceptionnel.



L'Inde d'aujourd'hui, écrit en 1941 par W.-F. Duffett, A.-R. Hicks et G.-R. Parkin, est un compte rendu de la situation politique de l'Inde dans les années 1940, avant l'indépendance arrachée aux Anglais par Gandhi. On y aborde la situation géopolitique du sous-continent indien, les conflits religieux internes qui le déchirent et la place de l'Inde dans les plans de guerre britanniques.

Nous y avons sélectionné quatre passages dans différents chapitres. Comme l'original anglais compte 110 pages, préface exclue, nous avons décidé de choisir un passage toutes les 25 pages, en commençant à la page 5. Notons que la numérotation des pages de la version française n'est pas identique à celle de l'original : la préface et l'avant-propos sont numérotés en chiffres arabes plutôt que romains et la pagination de la partie principale vient à la suite, sans recommencer à la page 1.

Voici les passages un à un. Ils sont suivis de nos commentaires.

<p>Extrait 1</p> <p><i>The communal problem, as the continual conflict between Moslems and Hindus is called, is the root cause of the failure of India to develop any deep feeling of national unity, and manifests itself in ways as diverse as riots over the slaughter of cattle and differences over the form of self-government for India (Duffett 1941 : 5).</i></p>	<p>C'est du problème communal, ainsi qu'on nomme le conflit continuuel entre Mahométans et Hindous, que vient avant tout l'insuccès de l'Inde à implanter un sens profond d'unité nationale, et il se manifeste sous des formes très diverses allant des émeutes au sujet de l'abattage de bestiaux aux divergences quant à la nature du gouvernement autonome de l'Inde (Duffett 1944 : 13).</p>
---	---

Il est très difficile de vérifier une traduction sans vouloir la transformer pour la mettre à notre main. Nous avons tenté d'éviter cet écueil de la révision pour constater froidement si la traduction correspond à l'original.

La seule chose que nous contestons est le choix du mot « bestiaux » pour rendre « *cattle* ». Comme on le sait, les Hindous honorent les vaches et refusent d'en manger. Nous pensons que le terme « bestiaux » est trop large et peut inclure les autres animaux de ferme comme les cochons et les moutons. Nous voyons donc ici un glissement de sens et nous l'aurions remplacé par « bovins ».

<p>Extrait 2</p> <p><i>« Among the most important functions of the Indian Government have always been those of keeping order within India, defending the frontiers and maintaining in India sufficient forces to</i></p>	<p>« La plus importante des tâches du gouvernement indien a toujours été de maintenir l'ordre au sein de l'Inde, de défendre ses frontières et d'entretenir une armée qui suffise à assurer la</p>
---	--

<p><i>provide for Empire defence at this strategic point. Hence, a fairly large army has been appropriate and has been regarded as essential by the British Government » (Duffett 1941 : 30).</i></p>	<p>défense de l'Empire en ce point stratégique. C'est pourquoi on a constitué une armée assez nombreuse, que le gouvernement britannique considérait comme essentielle » (Duffett 1944 : 43).</p>
---	---

Dès le départ, nous constatons un glissement de sens dans « La plus importante des tâches du gouvernement indien a toujours été de maintenir l'ordre... ». Nous pensons que l'anglais ne dit pas que c'est la tâche la plus importante mais plutôt que c'est « l'une des plus importantes tâches du gouvernement indien ». Daviault perd ici quelques points.

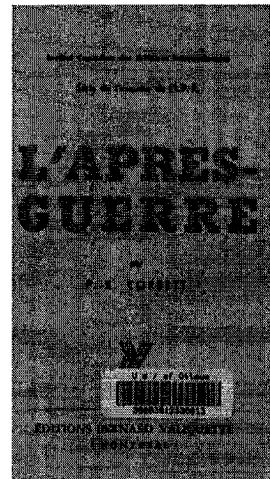
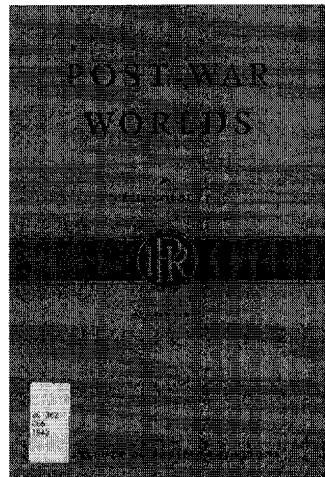
<p>Extrait 3</p> <p><i>« In December, 1928, Gandhi, who had for some years been apart from Congress, returned to active leadership, and sponsored a resolution stating that, if granted before December, 1929, Congress would be content with dominion status. In December, 1929, the Viceroy was unable to promise Gandhi that immediate dominion status would emerge from the newly-devised Round Table Conference, and Congress promptly returned to its earlier demand for complete independence, a position which has been maintained ever since » (Duffett 1941 : 55).</i></p>	<p>« En décembre 1928, Gandhi, qui pendant quelques années s'était séparé du Congrès, en reprit activement la direction et appuya un projet de résolution indiquant que le Congrès serait satisfait si on accordait à l'Inde le statut de dominion avant décembre 1929. En décembre 1929, le vice-roi ne put promettre à Gandhi que le statut de dominion résulterait immédiatement des nouvelles Conférences paritaires et le Congrès revint promptement à sa première demande d'indépendance complète » (Duffett 1944 : 73).</p>
---	--

Faute grave ici : oubli de la part du traducteur de rendre « *a position which has been maintained ever since* ». Nous avons vérifié les phrases précédant ou suivant le passage, afin de déterminer si Daviault n'a pas tout bonnement déplacé l'élément en question ailleurs, un procédé acceptable en traduction si l'original est fautif, c'est-à-dire que les éléments ne sont pas dans le bon ordre, ou si la logique de la langue d'arrivée l'exige. Ici, ce n'est pas le cas. Nous aurions corrigé en ajoutant « [...], une position qu'il a maintenue depuis lors ».

Extrait 4	
<p>« <i>It will be observed that the statement of August 8, 1940, aside from a certain improvement in precision, adds little to the first offer if we include with the latter the vague suggestion of an expansion of the Governor-General's Executive Council made by Sir Samuel Hoare on October 26, 1939. The Viceroy declined to accede to the request of the Congress Party for a statement of British war aims and their relation to India and merely repeated the general statements already issued by Mr. Chamberlain</i> » (Duffett 1941 : 80).</p>	<p>« On notera que la déclaration du 8 août 1940, à part une certaine amélioration quant à la précision, ajoute peu de chose à la première offre si l'on inclut dans celle-ci la vague promesse relative à l'expansion du Conseil exécutif du gouverneur général faite par sir Samuel Hoare le 26 octobre 1939. Le vice-roi refusa de se rendre à la requête du parti congressiste qui demandait un exposé des buts de guerre anglais ainsi que leur rapport avec l'Inde, se bornant à répéter les déclarations générales de M. Chamberlain » (Duffett 1944 : 103).</p>

Nous notons ici que Daviault a choisi, avec raison, de supprimer « *already issued* » dans sa traduction. Cette précision est en effet inutile si on utilise le verbe « répéter »; on ne peut répéter que quelque chose qui a déjà été dit. Il évite aussi un passif par l'emploi de « on », au début de l'extrait.

Cela dit, nous remarquons néanmoins un autre glissement de sens dans l'utilisation de « promesse » pour traduire « *suggestion* ». Nous ne pensons pas que, à l'époque, sir Samuel Hoare ait promis quoi que ce soit aux Indiens au nom de son gouvernement. Une telle promesse faite à une colonie aurait constitué un suicide politique pour le gouvernement britannique.



Publié en 1942, *Post-War Worlds*, de Percy Ellwood Corbett, est une analyse des nombreux plans de reconstruction proposés et des relations entre, d'une part, l'Extrême-Orient et, d'autre part, l'Europe, l'Amérique et l'Union soviétique. Il y est question de la création d'une nouvelle organisation mondiale des nations, du fonctionnement de celle-ci et des responsabilités des États.

Nous y avons retenu cinq passages, à intervalle régulier (p. 5, 55, 105, 155 et 194). Les voici suivis d'une courte critique.

Extrait 5	
<p>« <i>There is ample evidence that, as they conquer a country, the Nazis impose their own methods of government. It is literally true that many of those fighting against them</i></p>	<p>« Les preuves ne manquent pas que les Nazis imposent leurs méthodes de gouvernement aux pays conquis. Il est littéralement vrai que nombre de ceux qui se battent contre eux préféreraient</p>

<p><i>would rather die than submit to those methods. The war may therefore be accurately described as one between democracy and totalitarianism »</i> (Corbett 1942 : 5).</p>	<p>la mort à la soumission à ces méthodes. On peut donc affirmer en toute exactitude que la lutte se livre entre le totalitarisme et la démocratie » (Corbett 1944 : 21)</p>
---	--

Nous constatons que le traducteur suit les concepts de stylistique comparée qu'il explique à ses étudiants (voir au chapitre IV) pour produire une bonne traduction. En effet, il rend par des substantifs (« préféreraient la mort à la soumission à ces méthodes ») un élément de phrase composé de verbes (« *would rather die than submit to those methods* »), qu'il transforme le discours en phrase négative en employant l'expression « les preuves ne manquent pas » qu'il utilise la voix active grâce au « on » français, si commode au traducteur lassé des tournures passives de l'anglais. En effet, il aurait été facile de traduire par des verbes, par exemple « préféreraient mourir que de se soumettre à ces méthodes ».

<p>Extrait 6</p> <p><i>« At the sixth conference, held in Havana in 1928, a longstanding desire to give the Union a fixed constitution not to be changed by mere resolution bore fruit in a formal draft convention. This convention is to come into force only on ratification by all twenty-one republics, which has not yet happened. The text is however little more than declaratory of existing purpose and practice, and an analysis will therefore reveal the nature of the association as it now is »</i> (Corbett 1942 : 55).</p>	<p>« À la sixième conférence, tenue à La Havane en 1928, le désir longtemps différé de donner à l'Union une constitution fixe, qu'un simple voeu ne suffirait pas à modifier, a eu pour résultat un avant-projet de pacte précis. Ce pacte n'entrera en vigueur que lorsque toutes les vingt et une républiques l'auront ratifié, ce qui ne s'est pas encore produit. Toutefois, le texte ne dépasse guère l'importance d'une déclaration sur le but et la pratique existants. Une analyse</p>
--	--

	révélera donc la nature actuelle du groupement » (Corbett 1944 : 80).
--	---

Selon nous, Daviault, malgré son expérience au service des Débats de la Chambre des communes du Parlement canadien, n'a pas bien rendu l'idée de « *resolution* » exprimée en anglais. En effet, au lieu de « voeu », il aurait dû, dans ce contexte d'assemblée délibérante, employer « résolution », dans le sens de « décision qui résulte du vote d'une seule Chambre, et n'a pas valeur de loi » et de « décision prise par une assemblée »³⁰. « Voeu » peut signifier « demande, requête... faite par qui n'a pas autorité, ou pouvoir pour la satisfaire »³¹. Mais une assemblée supra-nationale comme celle que décrit Corbett devrait posséder les attributions pour décider de sa constitution, sans devoir en référer à une tierce partie. Peut-on imaginer l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies présenter un « voeu » au Conseil de sécurité? Peut-être Daviault a-t-il craint ici l'un de ces cas d'hypertraduction contre lesquels il met ses étudiants en garde.

<p>Extrait 7</p> <p><i>« Peaceful change to take the place of war also involves not only the provision of new machinery but drastic amendment of basic theory as well. The institutional structure necessary for this purpose is discussed in later chapters. Here it will suffice to point out that the amendment of old law and the creation of new—in a word the legislative funding—implies majority decision. Unanimity, which means a</i></p>	<p>« La méthode des changements pacifistes, qui doit remplacer la guerre, comporte aussi non seulement l'établissement de nouveaux organismes mais une modification fondamentale de la théorie de base. Des chapitres subséquents traitent des institutions nécessaires à cette fin. Qu'il nous suffise ici de noter que la modification de l'ancien droit et la création du nouveau (soit la fonction</p>
--	--

³⁰ *Le Petit Robert*, Dictionnaires Le Robert, p. 1953, 1994.

³¹ *Le Petit Robert*, Dictionnaires Le Robert, p. 2405, 1994.

<p><i>free veto for every member of the community of states, has not totally prevented progress but has made it too slow to keep up with changing needs. If we want an adequate substitute for violence as an instrument of change, we are therefore once more face to face with the necessity of cutting down the doctrine of sovereignty to the proportions of the liberty of the individual in the state »</i> (Corbett 1942 : 105).</p>	<p>législative, en un mot) nécessitent la décision majoritaire. L'unanimité, qui comporte le droit de veto de chaque membre de la collectivité d'États, n'a pas totalement empêché le progrès, mais l'a rendu trop lent pour qu'il s'adapte aux circonstances changeantes. Si nous voulons un succédané approprié à la violence, à titre d'instrument de changement, nous nous voyons donc de nouveau en face de la nécessité de ramener la doctrine de la souveraineté aux proportions de la liberté de l'individu dans l'État » (Corbett 1944 : 141).</p>
---	---

À notre avis, en cherchant à suivre fidèlement l'anglais, le traducteur d'édition a eu du mal à reformuler ce paragraphe. En effet, que signifie réellement « la méthode des changements pacifistes »? N'aurait-il pas été plus simple d'écrire « Les changements pacifistes, qui doivent remplacer la guerre, requièrent non seulement l'établissement de nouveaux organismes mais une modification fondamentale de la théorie de base. »? Et au lieu de « nous nous voyons donc de nouveau en face de la nécessité de ramener la doctrine de la souveraineté aux proportions de la liberté de l'individu dans l'État », il aurait peut-être été préférable d'écrire « nous sommes de nouveau contraints de ramener la doctrine de la souveraineté aux proportions de la liberté de l'individu dans l'État ». Notons aussi l'emploi à deux reprises du verbe « comporter ». Daviault conseille pourtant à ses étudiants de varier leurs tournures. Le maître aurait-il oublié ici ses enseignements, après la traduction de 105 pages?

<p>Extrait 8</p> <p><i>« It has also been admitted that while courts may be useful in this process, as agencies well qualified to say whether an amendment in the law is needed, they cannot be expected to fill anything like the role of the legislature in the modern state. Something in the nature of a supranational legislature is greatly needed. What are the chances and how should we approach the problem » (Corbett 1942 : 155).</i></p>	<p>« On a aussi convenu que, bien que les tribunaux puissent servir à cette fin en qualité d'organismes compétents pour déterminer la nécessité de modifications à la législation, on ne peut compter qu'ils remplissent le rôle de la législature dans l'État contemporain. Le besoin s'impose d'une législature supra-nationale d'un genre quelconque. Quelles sont les possibilités d'y arriver et comment devons-nous aborder le problème? » (Corbett 1944 : 199)</p>
--	---

Voilà un autre exemple de formulation un peu pompeuse : « les tribunaux puissent servir à cette fin en qualité d'organismes compétents pour déterminer la nécessité de modifications à la législation ». Il aurait été plus simple d'écrire : « les tribunaux puissent servir à cette fin en qualité d'organismes compétents pour déterminer s'il faut modifier la loi ». Ainsi, il aurait évité d'utiliser à trois reprises des mots de la même famille (législature et législation). Plus loin, Daviault n'a pas hésité à remanier une phrase afin d'éliminer un passif qui aurait sûrement alourdi le texte : « Le besoin s'impose d'une législature supra-nationale d'un genre quelconque » est à la voix active.

<p>Extrait 9</p> <p><i>« Similarly, the establishment of supranational institutions is conditional on the agreement of a dominant group of states. The operation of such</i></p>	<p>« De même, l'établissement d'institutions supra-nationales est subordonné à l'accord d'un groupe dominant d'États. Le fonctionnement</p>
---	---

<p><i>institutions, once they have been created, will extend the will to world peace and the sense of world community. It is to this method, which is essentially gradual, that we must look for the reduction of the state to its proper place in human affairs, rather than to a spontaneous world revolution sweeping away in a tidal wave of brotherhood the separatism of centuries. No political miracle of that magnitude waits round the corner »</i> (Corbett 1942 : 194-195).</p>	<p>de ces institutions, du moment qu'on les aura créées, propagera le désir de paix universelle et le sens de la collectivité mondiale. C'est de cette méthode essentiellement graduelle que nous devons attendre la réduction de l'État à la place qui lui convient dans les affaires humaines, plutôt que d'une révolution universelle et spontanée dont l'idée de fraternité emporterait comme en un raz de marée le séparatisme des siècles passés. Aucun miracle politique de cette envergure ne nous attend en un avenir rapproché » (Corbett 1944 : 244).</p>
---	--

Nous n'avons rien à reprocher à ce dernier extrait de traduction de Pierre Daviault. Il a su préserver l'image de la vague déferlante et il n'a rien ajouté ou supprimé qui puisse modifier la pensée de l'auteur.

Par curiosité, nous avons tenté de calculer le coefficient de foisonnement³². Le coefficient varie de -8 % à +11 %, avec une moyenne de +1 %. Le traducteur a réussi, dans un cas, à conserver le même nombre de mots que dans la version anglaise et, dans trois cas, à obtenir un compte de mots inférieur en français. C'est un excellent résultat, si l'on songe un instant que la moyenne attendue dans les cabinets de traduction est de 10 % à 15 % plus de mots dans la traduction française que dans l'original anglais.

³² « Nombre qui détermine la différence de longueur du texte d'arrivée par rapport au texte de départ et qui repose sur l'analyse statistique de nombreuses traductions » (Définition tirée de *Terminologie de la traduction*).

Ce qui ressort de tous ces extraits de traduction est le soin que le traducteur prend à respecter scrupuleusement l'ordre des éléments de phrases de l'anglais. En effet, rien n'est inversé ou simplifié.

Par ailleurs, nous constatons que les deux traductions françaises de Daviault sont parues la même année (1944). Notre homme a été très occupé dans les mois qui ont précédé la publication de son travail.

Après ce compte rendu de la production de l'écrivain, nous passons à un élément important de la carrière du traducteur : l'enseignement. Nous verrons au chapitre IV la méthode d'enseignement de Daviault en examinant le contenu de son *Cours de traduction*.

Chapitre IV

Le traducteur pédagogue

« Baromètre de l'emprise d'un peuple sur l'autre, la traduction à dose massive présente un grave danger pour la manière de parler et de penser du peuple qui la subit. »

Guy Bouthillier et Jean Meynaud
(1972 : 649)

Pierre Daviault a certes été un traducteur prolifique et ses talents de traducteur et de gestionnaire l'ont aidé à gravir les échelons du Bureau des traductions, jusqu'au poste suprême, celui de surintendant. Nous avons aussi exploré son engagement à défendre la langue française et sa rigueur dans le chapitre II. Nous abordons maintenant le dernier aspect, mais non le moindre, de la fructueuse carrière de Pierre Daviault à titre de langagier, à savoir l'enseignement de la traduction au Canada.

Pierre Daviault est l'instigateur du tout premier cours de traduction professionnelle au Canada. En effet, devant la pénurie de traducteurs compétents qui sévit au pays³³, il propose, dès 1936, à l'Université d'Ottawa de créer un programme d'enseignement de la traduction professionnelle (Delisle 1984 : 23). C'est ainsi que prend forme le premier cours universitaire de

³³ Et encore de nos jours, si l'on se fie aux campagnes de recrutement qui battent leur plein au Canada, tant dans la fonction publique que dans les cabinets privés.

traduction professionnelle. Le cours comporte en tout 60 leçons réparties sur deux ans. La première session se déroule du 1^{er} octobre 1936 au 19 mai 1937.

Dans sa lettre du 22 novembre 1943 à Philippe Cornellier, alors recteur de l'Université d'Ottawa, il explique sa méthode d'enseignement : « [...] j'expose à mes élèves la théorie de la traduction, mais aussi des indications sur le vocabulaire et en outre sur la transposition des syntaxes anglaise et française d'une langue à l'autre. Au surplus je leur communique toutes les règles, toutes les notions, tous les « trucs » du métier³⁴ [...] ». Il affirme que, grâce à son cours, ses étudiants acquièrent une expérience pratique réelle, car ils doivent chaque semaine traduire un texte qu'il corrige attentivement. Il commente les corrections en classe pour souligner les erreurs et expliquer les règles visées. Ensuite, les étudiants reçoivent un « modèle de traduction ».

La réussite à l'examen final de la première année d'études ouvre droit au diplôme de deuxième classe; celui de la deuxième année d'études, au diplôme de première classe.

Ce *Cours*, Pierre Daviault le donnera pendant 28 ans (Delisle 1984 : 23). L'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa possède d'ailleurs encore un exemplaire dactylographié du cours³⁵ (le réseau des bibliothèques de l'Université d'Ottawa en possède une photocopie). Le recueil semble davantage destiné au professeur de traduction qu'aux étudiants, car son style est télégraphique et rappelle les notes de discours. Les corrigés d'exercices sont l'occasion pour Daviault de donner l'équivalent des expressions idiomatiques et spécialisées et d'expliquer certaines règles de la traduction, par exemple la concision, la connaissance des expressions idiomatiques, bref, ce qu'implique l'acte de traduire.

³⁴ Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Pierre Daviault, 22 novembre 1943, (Ottawa) au Père Philippe Cornellier, O.M.I. (Ottawa), AR 1942.C81Z 123

³⁵ Université d'Ottawa, École de traduction et d'interprétation, salle Brian Harris

Les idées que renferme son *Cours* sont clairement définies et ne souffrent aucune contestation. Daviault laisse peu de place aux nuances, aux opinions divergentes. Par exemple, lorsqu'il affirme « l'anglais emploie beaucoup le passif, tandis qu'en français on doit éviter autant que possible la forme passive » (Daviault 1936 : 1^{er} cours), il donne à penser que la forme passive est, en français, une faute grave. De même, il propose des solutions toutes faites pour différents problèmes, par exemple, « quand il y a une phrase entre tirets, finir sa phrase et faire une nouvelle phrase avec le texte entre tirets », « traduire des phrases plutôt que des mots, « si l'auteur a employé de l'argot, trouver des expressions argotiques » (Daviault 1936 : 8^e cours). C'est là, à notre avis, une vision simpliste de la traduction, car nous savons que bien des éléments entrent en ligne de compte lorsque vient le moment de traduire : l'objectif de l'auteur du texte de départ, le ton et le style employés, les destinataires du texte original et ceux de la traduction, la connaissance du sujet par les destinataires, etc.

La fidélité au texte original, tant sur le plan du fond que de la forme, demeure, selon Daviault, le principal objectif du traducteur. De même, il résume ainsi les qualités d'une excellente traduction :

- 1) La traduction doit rendre entièrement la pensée de l'auteur avec toutes les nuances.
- 2) Le style et le ton de la traduction doivent avoir ceux de l'original (pourtant, dans son 3^e cours, Daviault se contredit lorsqu'il affirme que « l'ordonnance en français est plus rigide qu'en anglais. [Par conséquent que] le traducteur ne peut pas traduire le style de l'auteur » (Daviault 1936 : 3^e cours).
- 3) La traduction doit avoir le sens d'une composition originale.

Daviault énonce dès le 2^e cours quelques-uns des paramètres de la traduction, tels qu'on les connaît aujourd'hui : 1) la fidélité, 2) la correction. Cependant, il relègue le paramètre de l'adaptation au destinataire (le lecteur) à la fin du 3^e cours, où il se contente d'écrire « Le traducteur doit tenir compte des

habitudes du lecteur. Il importe qu'il connaisse la tournure d'esprit de ses lecteurs » (Daviault 1936 : 3^e cours).

Pierre Daviault aborde souvent la qualité des traductions : « pour bien traduire » (Daviault 1936 : 1^{er} cours), « qualités d'une bonne traduction » (Daviault 1936 : 2^e cours), « une bonne traduction » (Daviault 1936 : 2^e cours), « pour obtenir une traduction parfaite » (Daviault 1936 : 8^e cours). Voici quelques conditions que le traducteur doit respecter pour produire une traduction de qualité : connaissance de la langue de départ, connaissance du groupe linguistique de départ (anglais ou américain) et connaissance du sujet du texte.

En ce qui concerne les exercices pratiques, Pierre Daviault n'a pas intégré les originaux anglais à son recueil. Nous pensons qu'il donnait des textes de nature administrative (Daviault était un traducteur de l'administration fédérale) à ses étudiants et leur demandait de lui remettre une traduction la semaine suivante. Son *Cours de traduction* renferme une liste d'éléments de vocabulaire et de phraséologie sur lesquels les étudiants ont pu achopper, c'est-à-dire des difficultés de traduction, de sens et d'usage français, plutôt que traductions complètes. Ces notes sont entrecoupées de remarques diverses, de mises en garde, de conseils, par exemple : « Pour bien traduire, il faut varier votre vocabulaire, écrire simplement et correctement » (Daviault 1936 : 5^e cours) « Quoi que vous écriviez, quoi que vous traduisiez, tâchez de faire une phrase qui se tient, qui a un sens. Éloignez-vous de l'anglais plutôt que d'écrire des non-sens » (Daviault 1936 : 7^e cours), « Très dangereux de traduire les vers. Généralement, on ne les traduit pas » (Daviault 1936 : 13^e cours).

Les exercices pratiques alternent avec de courtes leçons théoriques. Toutefois, nous devons préciser que ce que Daviault enseigne en tant que théorie correspond en fait aux cours de traduction pratique d'aujourd'hui. Sa théorie est loin de celle qui est enseignée de nos jours aux futurs traducteurs. En effet, Daviault n'expose pas les points de vue divergents sur le sujet de la traduction (par exemple, les ciblistes contre les sourciers, les partisans de

l'adaptation à la culture d'arrivée contre les partisans du respect de la langue et du style de l'original). Le pédagogue donne des consignes, des directives, bref, il explique comment traduire à des étudiants inexpérimentés, généralement des employés de la fonction publique désireux de parfaire leur connaissance de l'anglais.

Au 10^e cours, Daviault propose une vision discutable de la traduction. En effet, il affirme que la matière première même de la traduction est le vocabulaire et la syntaxe. Qu'en est-il de la transposition des idées de l'auteur original, point qu'il a pris soin de souligner au début du cours? Et de la culture de la langue d'arrivée, si chère à ses yeux et qu'il faut mettre à l'abri de la contamination par l'anglais? La traduction n'est-elle pas un exercice difficile justement parce qu'elle touche des éléments multiples et indissociables? La forme et le fond ne sont-ils pas intimement liés? Daviault semble passer ce fait sous silence. Peut-être croit-il que ses étudiants ne sont pas suffisamment aguerris pour saisir toute la complexité de la traduction et que cette découverte se révélera d'elle-même plus tard, après la production de centaines de traduction.

Au 12^e cours, où il étudie le vocabulaire et les faux amis, Daviault aborde la question de la formation des mots, qu'aujourd'hui les étudiants des programmes de traduction étudient dans leurs cours de lexicologie. Ce cours prend la forme d'une longue énumération de termes et de faux amis — probablement courants à l'époque — dont il faut se méfier ainsi que de leurs équivalents corrects en français. Le tout est entrecoupé de brèves explications sur l'origine des mots et des faux amis accompagnées de quelques exemples.

Pierre Daviault tente aussi de comparer la syntaxe de l'anglais et du français lorsqu'il aborde la différence entre l'article défini et indéfini (20^e cours), l'adjectif en français et en anglais (22^e cours), le pronom relatif, les pronoms démonstratifs, les formes indéfinies, le verbe (24^e et 26^e cours) et les prépositions (28^e cours). Son ami Jean Darbelnet, de concert avec son collègue Jean-Paul Vinay, approfondira la question dans sa *Stylistique comparée de*

l'anglais et du français, publiée en 1958. D'ailleurs, aujourd'hui, la stylistique comparée fait l'objet d'un cours complet, pas seulement d'une leçon.

Le dernier cours (le 29^e de la série) se compose de directives générales, où Pierre Daviault revient sur les compétences d'un bon traducteur. Il commence en disant que, pour devenir un bon traducteur, il faut savoir se documenter et se renseigner. Il enchaîne avec une courte critique des dictionnaires utilisés à l'époque (n'oublions pas que nous sommes en 1936-1937), exposant leurs défauts et leurs qualités. Il rappelle que si un mot trouvé dans un dictionnaire bilingue (anglais-français) n'est pas satisfaisant, il faut chercher dans un dictionnaire unilingue (anglais), trouver le sens exact, puis chercher les équivalents dans un dictionnaire français, afin de vérifier si leur acception convient dans le contexte de la traduction. « Il ne faut jamais écrire un mot dont on ne connaît pas le sens » (Daviault 1936 : 29^e cours).

Il souligne aussi l'importance de se constituer un fichier de terminologie au fil des lectures et des traductions, d'enrichir ses connaissances, son bagage cognitif.

Finalement, Pierre Daviault conclut en disant : « Faites-vous une méthode. Lisez, lisez beaucoup. Ce n'est qu'en lisant qu'on apprend à s'exprimer facilement » (Daviault 1936 : 29^e cours). Cela résume bien sa pensée et celle de nombreux traducteurs modernes, à savoir qu'il faut sans cesse chercher à comprendre davantage les sujets de nos traductions et à nous améliorer.

Dans son ensemble, le *Cours de traduction* de Pierre Daviault nous apparaît comme une longue suite de mises en garde et d'équivalents donnée de façon magistrale. Daviault affirme d'une part qu'il ne faut pas traduire mot à mot, mais transposer la pensée de l'auteur anglophone; pourtant, c'est exactement ce qu'il fait dans sa correction des exercices pratiques, lorsqu'il dresse une liste de mots et d'expression difficiles à rendre en français. Par ailleurs, s'il est vrai qu'à certains cours, Daviault traite de points particuliers, par exemple les faux amis

(12^e cours) et les phrases idiomatiques ou proverbiales (14^e cours), le cours n'est pas structuré en fonction de difficultés précises. Par exemple, au 15^e cours, Daviault explique les nuances entre « britannique » et « anglais » et dans quels contextes il faut les employer. Tout de suite après, il donne les équivalents de « invest, investments, commodities ».

Le *Cours de traduction* de Pierre Daviault a sûrement été très utile aux étudiants de son époque. C'était sûrement la première fois que les pièges fondamentaux de la traduction étaient clairement exprimés. N'oublions pas, l'enseignement de la traduction professionnelle en était à ses balbutiements. Daviault jette les fondements de l'enseignement de la traduction.

Cela dit, il faut reconnaître que les méthodes d'enseignement et la matière de Daviault seraient probablement mal reçues de nos jours. En effet, nous croyons que l'enseignement de la traduction dans les années 2000 vise avant tout à sensibiliser les futurs traducteurs aux différences entre les langues, à attirer leur attention sur des problèmes éventuels et à leur fournir les outils pour prendre des décisions éclairées lorsqu'ils seront confrontés à des difficultés de traduction. On leur enseigne que la traduction est une affaire d'interprétation et qu'il faut se tenir au fait des plus récentes modifications de l'usage afin de réaliser l'objectif ultime de la traduction : la communication entre deux groupes d'origine linguistique et culturelle différente. De plus, mentionnons l'essor des manuels canadiens de traduction professionnelle, comme *La Traduction raisonnée* de Jean Delisle, professeur à l'Université d'Ottawa, et *Traduire : Pour une pédagogie de la traduction* de Claude Tatilon, professeur au Collège Glendon de Toronto. Même si tous les manuels ne se valent pas, il reste néanmoins qu'ils constituent un pas dans la bonne direction.

Même s'il semble vouloir dicter à ses étudiants des principes rigides dont ils ne doivent pas s'éloigner, Pierre Daviault prend leur défense lorsqu'il s'agit de les faire entrer dans le monde du travail, en particulier au Bureau des

traductions. En effet, il écrit à Philippe Cornellier, recteur de l'Université³⁶, et celui-ci s'adresse à Arthur Thivierge, commissaire de la Commission du service civil du Canada (aujourd'hui la Commission de la fonction publique du Canada)³⁷, pour déplorer le fait que l'on ne reconnaît pas l'année d'études au programme de traduction comme une année d'expérience professionnelle. Selon Daviault, les traductions que ses élèves ont faites dans le cadre du cours constituent une expérience essentielle et hautement bénéfique, car les étudiants ont pu bénéficier des conseils et corrections d'un traducteur d'expérience, contrairement aux fonctionnaires qui apprennent sur le tas, sans guide. À son avis, l'année d'études devrait donc être incluse dans le nombre d'années d'expérience requises pour accéder à un poste de traducteur au gouvernement fédéral. Daviault n'est pas encore surintendant : il ne peut pas décider des règles d'embauche.

Nous avons mentionné le cours de traduction créé par Joseph Larivière et la Société des traducteurs de Montréal. Nous possédons un indice de la rivalité qui existait sans aucun doute entre les traducteurs d'Ottawa et ceux de Montréal. En effet, Daviault met en doute l'existence du cours de Montréal lorsqu'il déclare « s'il se donne ailleurs un cours de même nature et offrant les mêmes garanties, il est évident que ce cours pourrait aussi entrer en ligne de compte »³⁸. Plus tard, il explique qu'en pratique, la Commission du service civil (l'ancêtre de l'actuelle Commission de la fonction publique) tient compte des années d'études réalisées par les étudiants de l'Université d'Ottawa, mais qu'elle hésite à les reconnaître officiellement car « il existe un vague cours de traduction à Montréal qui pourrait,

³⁶ Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Pierre Daviault, 22 novembre 1943, (Ottawa) au Père Philippe Cornellier, O.M.I. (Ottawa), AR 1942.C81Z 123 et Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Pierre Daviault, 7 décembre 1943 (Ottawa), au Père Philippe Cornellier, O.M.I., (Ottawa), AR 1942.C81Z 126.

³⁷ Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre du Père Philippe Cornellier, O.M.I., 24 novembre 1943, (Ottawa) à A. Thivierge (Ottawa), AR 1942.C81L 110.

³⁸ Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Pierre Daviault, 22 novembre 1943, (Ottawa) au Père Philippe Cornellier, O.M.I. (Ottawa), AR 1942.C81Z 123.

croit-on, réclamer le même avantage sans offrir les mêmes garanties »³⁹ de qualité.

En 1944, l'Université d'Ottawa a failli être obligée de se passer des services du fondateur de son cours de traduction. Le commandant du Quartier général de la Défense nationale avait interdit, le 7 août 1944, durant la Deuxième Guerre mondiale, aux membres des Forces armées d'accepter des postes, rémunérés ou non, auprès d'employeurs civils. Le père Cornellier explique que l'Université sera ainsi privée des services de Pierre Daviault, qui enseigne le cours de traduction destiné au gouvernement fédéral et qui est aussi major dans les Forces armées. Le gouvernement fédéral sera lui-même privé par la suite de nouveaux traducteurs compétents, car l'Université estime que seul Daviault possède toutes les qualités pour enseigner. Il faudra donc attendre la fin de la guerre et la démobilisation pour offrir le cours de nouveau⁴⁰. Le père Cornellier revient à la charge plus tard la même année, expliquant que par son travail à l'Université d'Ottawa, dont la Défense nationale retire des avantages, Daviault participe en quelque sorte à l'effort de guerre⁴¹.

On peut constater, dans une lettre de Jacques Anderson, un étudiant du programme de traduction, un autre exemple de l'importance de Pierre Daviault à l'Université d'Ottawa. Daviault est décédé peu de temps après le début d'une nouvelle session de l'Université d'Ottawa, en 1964. Jacques Anderson demande alors au recteur de l'époque, Roger Guindon, le remboursement de ses droits de scolarité pour le reste de l'année, car il n'a « aucunement l'intention de continuer ce cours sous la direction de M. Émile Boucher⁴² ». M. Boucher sera le tout premier directeur de la nouvelle École de traducteurs et d'interprètes, fondée en

³⁹ Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Pierre Daviault, 7 décembre 1943 (Ottawa), au Père Philippe Cornellier, O.M.I., (Ottawa), AR 1942.C81Z 126.

⁴⁰ Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre du Père Philippe Cornellier, O.M.I., 8 septembre 1944 (Ottawa), au Colonel Des Rosiers (Ottawa), AR 1942.C81L 286.

⁴¹ Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre du Père Philippe Cornellier, O.M.I., 20 octobre 1944 (Ottawa), au Colonel Des Rosiers (Ottawa), AR 1942.C81L 296.

⁴² Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Jacques Anderson, 13 janvier 1965 (Ottawa), au Père Guindon (Ottawa), AR 1964.G96Z 258.

1971. C'est donc dire qu'à l'époque, certains estimaient que, sans Daviault, le cours de traduction n'avait pas la même valeur.

Les efforts de pédagogue de Pierre Daviault ne se limitent pas à l'Université d'Ottawa. En effet, conscient qu'il faut préparer la relève, Daviault met sur pied au Bureau des traductions un cours de formation de stagiaires recrutés par concours.

Le pédagogue occupe encore aujourd'hui une place à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa. En effet, l'Université a donné son nom à une bourse d'études en traduction, la bourse Pierre-Daviault. Cette bourse, d'un montant variable (une bourse de 1000 \$ a été accordée en 2002), est attribuée chaque année à une étudiante ou à un étudiant de troisième ou quatrième année du baccalauréat ou aux études supérieures, dont la carrière est jugée la plus prometteuse⁴³.

En conclusion, nous pouvons affirmer que Pierre Daviault a été l'instigateur de l'enseignement de la traduction professionnelle au Canada. Le cours qu'il a mis sur pied à l'Université d'Ottawa a profité de la réputation de son créateur et a pu ainsi se hisser au rang du meilleur cours au Canada.

⁴³ Site Web de l'Université d'Ottawa.

Conclusion

La présente étude sur Pierre Daviault ne prétend pas être exhaustive, loin de là. Nous aimons cependant à penser que nous avons fait redécouvrir une partie du passé de la traduction au Canada par l'entremise d'un de ses principaux acteurs et pionniers, et que cette découverte permettra de comprendre l'évolution de la traduction professionnelle.

Si nous devons retenir une chose de toute l'oeuvre de Pierre Daviault, c'est l'amour qu'il porte à la langue française et à la présence française au Canada. En fait, nous oserions dire que cette passion colore tout ce que Daviault a réalisé au cours de sa vie.

En effet, pensons un instant aux nombreux ouvrages et articles qu'il a écrits sur la traduction et ses pièges. Il s'est efforcé toute sa vie de préserver la qualité et la pureté du français. Ce n'était pas là une mince affaire, lorsqu'on se souvient des moyens limités des traducteurs de l'époque. Le fameux *Petit Robert* qu'on trouve aujourd'hui sur le bureau de tout traducteur, n'est apparu qu'en 1967 tandis que les lexiques et glossaires du Bureau de la traduction fédéral sont venus bien plus tard. C'est sans parler du célèbre *Termium*, base de données terminologiques créée par le service de terminologie du Bureau de la traduction et renfermant plus de trois millions de termes, et des forums de discussion et d'échange, comme celui du Réseau des traductrices et traducteurs en éducation, qui ont vu le jour grâce à l'avènement de l'informatique et d'Internet. Les traducteurs du temps de Daviault devaient se fier les uns aux autres, partager leurs difficultés au fil des rencontres et mettre en commun leurs

réponses aux questions épineuses de traduction. Pierre Daviault a voulu aider ses collègues (et s'aider lui-même) lorsqu'il a publié ses livres *L'Expression juste en traduction*, *Questions de langage*, *Traduction... Notes de traduction*, etc.

Nous ne devons pas oublier l'intérêt de Pierre Daviault pour la Nouvelle-France. Songeons en effet aux sujets de ses plus importantes biographies : deux personnages de la Nouvelle-France (Saint-Castin et Le Moyne d'Iberville), tentant de repousser l'inévitable conquête anglaise. Pensons aussi aux héros de ses romans : des Canadiens français en croisière sur le fleuve St-Laurent dans *Le Mystère des Mille-Îles*, et un soldat canadien-français, originaire de Montréal, combattant l'ennemi nazi, dans *Nora l'énigmatique*. Il tente ainsi de nous rappeler nos origines françaises et d'instiller en nous un sentiment de fierté pour les réalisations de nos ancêtres. Il nous rappelle aussi, dans ses articles (p. ex., dans « Anglicismes et canadianismes », « The Evolution of the English and French Languages in Canada » et « Français, Américains, ou Canadiens »), que même si la France est notre mère patrie, nous avons grandi loin d'elle et que notre langue a évolué en parallèle avec celle de la métropole.

Revenons un peu sur le pédagogue qu'a été Pierre Daviault. S'il est vrai que ses méthodes d'enseignement seraient probablement rejetées aujourd'hui, elles ont sûrement été, à son époque, jugées novatrices. En effet, qui aurait pu penser en 1940 qu'être bilingue ne signifiait pas pour autant qu'on pouvait traduire? On se rabattait trop souvent sur les francophones de la fonction publique fédérale anglophone pour traduire. Cette situation perdure encore de nos jours avec les traducteurs fantômes, ces fonctionnaires qui, malgré leurs titres d'économistes, de commis et de vérificateurs internes, sont appelés à traduire afin de dépanner leur division.

La promotion du traducteur en tant que spécialiste de la langue peut laisser entendre que Daviault ridiculisait les commis et secrétaires qui s'efforçaient, avec les moyens du bord et leurs connaissances limitées, de

répondre aux besoins de leurs supérieurs. Nous ne pensons pas que c'était l'objectif de Daviault lorsqu'il commentait la situation. Nous pensons plutôt qu'il cherchait à faire comprendre aux hauts fonctionnaires anglophones que traduire ne signifiait pas retaper bêtement un texte en français, mais qu'il s'agissait en réalité d'une gymnastique intellectuelle qui ne se maîtrisait qu'après des études dans le domaine suivies de quelques années d'expérience sous la direction d'un réviseur qui faisait office de mentor.

Par ailleurs, le thème militaire est également important chez Daviault, dans ses romans (*Nora l'énigmatique*), ses dictionnaires (*Dictionnaire militaire*) et ses biographies (Saint-Castin et Le Moyne d'Iberville sont deux hommes de guerre). Nous pensons qu'il aurait aimé voir l'action de plus près pendant la Deuxième Guerre mondiale, mais que ses chefs, conscients de sa valeur en tant que traducteur et réviseur, ont choisi de le garder à Ottawa, loin des obus et des tirs de mortier, pour aider les Alliés à communiquer et ainsi assurer leur victoire contre l'envahisseur allemand.

Lorsque nous regardons en arrière, nous constatons que Pierre Daviault a été un précurseur qui nous a indiqué la voie à suivre en matière de traduction et qui nous a fait prendre conscience, à nous futurs traducteurs et au public en général, de la difficulté de vivre en français au Canada, dans cette terre d'Amérique où nous sommes entourés par un océan d'anglais américain et canadien.

Nous nous demandons ce que penserait Pierre Daviault du monde moderne de la traduction. Il se trouverait certainement en terrain familier : textes techniques confiés à des généralistes, échéances serrées, ressources limitées. Nous pensons cependant qu'il serait heureux de constater les progrès réalisés en matière de reconnaissance de la profession (de nombreuses associations professionnelles ont vu le jour depuis son époque) et d'enseignement de la traduction (des programmes de traduction existent maintenant aux universités Concordia, Laval, de Montréal et d'Ottawa).

Pierre Daviault et bien d'autres à son époque ont tiré la sonnette d'alarme et nous ont sensibilisé à la question de la qualité du français au Canada. Ils ont parfois dû être sévères, mais leur message a été compris. L'Office de la langue française a été mis sur pied au Québec, des jugements ont confirmé la place du français comme l'une des deux langues officielles du Canada et la traduction est une profession en plein essor, au Canada et ailleurs dans le monde.

Annexe I

Pastiche de Pierre Daviault

Par Guy Sylvestre (pseud. Jean Bruneau)

Ce texte est un pastiche du style et du caractère intransigeant et puriste de Pierre Daviault. Daviault avait fondé La Nouvelle Revue canadienne, déguisée ici sous le nom de la Vieille Revue béotienne. Dans ce pastiche, Roger Malamain est Roger Lemelin, écrivain québécois et, sous Au sommet de la côte raide, se cache évidemment le titre de son roman Au pied de la pente douce. (Note de J. Delisle, 2002) Nous le faisons suivre d'un texte signé par Daviault, afin que le lecteur puisse constater les similitudes entre le pastiche et l'original sur le plan du ton et du style. Il s'agit d'un article, « Sommes-nous asservis par la traduction? » publié initialement dans l'édition du 22 juin 1957 du Devoir.

Une langue morte

Nonobstant les frénétiques divagations de certains patriotards qui prennent des vessies pour des lanternes et proclament à qui mieux mieux que nous parlons le plus pur français classique du dix-septième siècle, ceux qui se donnent la peine d'étudier la langue que nous écrivons et parlons savent que le français est devenu au Canada une langue morte. C'est, du moins, une langue malade, mortellement atteinte, que nul sauveur de la race ne saurait sauver. Si certaines gens ne s'enlisaient pas dans un aveuglement volontaire, dans un sirupeux contentement de soi, dans un veule désir de vaine louange, nous ne serions pas les témoins de l'attristant spectacle qu'offre à nos yeux toute une école de pensée qui préfère la flagornerie au réalisme. Je ne suis pas de ceux qui se complaisent dans les balivernes et les fumisteries, et je n'irai pas par quatre

chemins pour dire que la langue que nous parlons et écrivons n'est rien d'autre que du petit nègre. C'est la vérité pure et simple.

Tous les efforts tentés jusqu'ici pour redonner vie à cette moribonde qu'est notre pseudo-langue n'ont abouti qu'à un immense fiasco. Quiconque connaît un tant soit peu les éléments de la linguistique en conviendra. Mais une foule d'incompétents notoires, quantité d'indécrottables crétins croupissent dans leurs illusions grotesques. Des feuilles infectes distillent le poison d'un optimisme illusoire et ces faux savants qui écrivent sur un problème dont ils ne connaissent rien font preuve d'une incommensurable vacuité de pensée. Ils veulent nous faire gober des wagons d'inepties, des trains entiers d'erreurs grossières, nous prenant sans doute pour des abrutis. Il faut ouvrir certains journaux et certaines revues pour découvrir combien d'hallucinés, en proie à un délire frénétique, divaguent sans s'en rendre compte et cumulent idioties sur idioties. L'heure est venue de mettre la hache dans ces préjugés abêtissants et de détruire une fois pour toutes — mais est-ce possible? — ces louangeurs de tout poil qui nous entretiennent dans une béate contemplation ombilicale.

Prenons des exemples au hasard et voyons dans quelle mare aux grenouilles est tombée chez nous une langue qui ne mérite même plus son nom. Ouvrons *Au sommet de la côte raide* de Roger Malamain et voyons un peu quelles stupidités on y peut lire. Et, vous le voyez, je choisis mes exemples dans l'oeuvre d'un de nos bons écrivains. Que serait-ce si j'allais les prendre chez quelque écrivain de dixième zone? Que lit-on dans ce roman qui a eu le succès que l'on sait? D'abord, à la page 18 : « Pierre Epicier s'enrôle dans la défense civile. » Eh bien, on ne s'enrôle pas, on s'engage, et la défense civile, c'est tout simplement la défense passive. Si le romancier avait pris la peine de consulter le Journal officiel du 4 janvier 1949, il n'aurait pas commis cette faute impardonnable. Continuons. Plus, loin on lit : « Déodora fit un dépôt ». Autre faute : on ne fait pas un dépôt, on donne des arrhes, ce qui n'est pas du tout la même chose. Et je trouve encore: corporation pour société ou municipalité; député ministre pour sous-ministre, etc. Mais il est inutile de multiplier les exemples, j'en ai assez dit pour pouvoir en tirer des conclusions irréfutables.

La vérité est que notre langue est farcie d'anglicismes, quelle n'est souvent qu'un calque de l'anglais et que nos gens se balancent de la correction

comme de leur première culotte. Quand on fait ainsi des anglicismes à tour de bras, on n'écrit pas en français, mais dans une langue qui n'a aucun nom sur aucun continent. La situation est désespérée, nous avons atteint le sommet du crétinisme. Pendant que de triples idiots produisent [*sic*] que notre langue est restée pure, ensevelissons-la sans tarder : elle sent déjà.

Source : Guy Sylvestre (pseud. Jean Bruneau), *Amours, délices et orgues*, Québec, Institut littéraire du Québec, 1953, p. 35-37.

Sommes-nous asservis par la traduction?

La question se présente sous deux aspects : quantitatif et qualitatif. Une étude approfondie devrait s'attacher d'abord à établir la proportion de la « matière écrite » que représente la traduction dans divers domaines : documentation officielle (parlementaire, politique juridique); imprimés commerciaux; matériel d'enseignement ou de culture; lectures courantes, de culture ou de délassement (littérature, revues, journaux, à quoi il importe d'ajouter la radio et la télévision). On étudierait ensuite le contrecoup de la traduction sur notre façon de parler et d'écrire le français au Canada, et même sur nos manières de penser. Nous ne pourrions, ici, que noter des têtes de chapitres, puis esquisser une conclusion.

I

Un fait s'impose dès l'abord. Au Canada français, la plus grande partie des textes lus sont des traductions. Il faut entendre par là que le lecteur moyen, — celui qui borne ses préoccupations intellectuelles à la lecture du journal quotidien et des revues de délassement ou aux émissions de la radio sonore et visuelle, — ne lit guère que des textes traduits. Nos journaux reçoivent les dépêches d'agences en anglaises ou traduites de l'anglais; en anglais aussi ou en traduction les communiqués officiels et les textes publicitaires. Les revues spécialisées n'offrent guère que de la traduction, non moins que les « magazines » ou les revues de pseudo-culture. La publicité qui s'étale dans nos rues ou sur nos écrans de télévision, qui encombre nos boîtes à lettres, qui glapit à la radio, traduction encore dans une très large proportion. À la télévision, on donne même, aux annonces, un nom baroque, calqué sur l'anglais : « les commerciaux ». Les « modes d'emploi », les « recettes », les « instructions », tout est traduit.

La pâture intellectuelle du Canadien moyen se compose donc, surtout, de traduction. Orateurs politiques ou sacrés; professeurs, érudits, chercheurs, commerçant ou industriels, avocats ou ouvriers spécialisés, médecins ou ingénieurs, tous, partout et toujours, nous nous servons de textes anglais que nous traduisons ou qu'on traduit à notre intention. Traduits aussi les documents de l'État, à commercer par les débats parlementaires ou les textes législatifs, et

une bonne partie de la correspondance officielle. En somme, la traduction s'infiltré partout, commande chaque geste de notre vie. « Que nous le voulions ou non, nous sommes un peuple de traducteurs » (Léon Lorrain).

Le lecteur moyen ne peut même se réfugier en toute sécurité dans la littérature de délassément qui nous vient de France. Il risque de tomber sur des illustrés qui ne sont guère que des démarquages de périodiques américains, ou sur les innombrables romans « traduits de l'américain » à Paris, et très mal traduits en une langue infestée d'anglicismes par des traducteurs incompetents et fort mal rémunérés.

L'emprise de la traduction (de l'anglais, devrait-on peut-être écrire avec plus de justesse) s'accroît fortement depuis la seconde Grande Guerre. Elle règne maintenant dans le domaine de l'enseignement. Il s'est produit ce phénomène que, coupées de la source française, nos grandes écoles ont adopté, au cours de la guerre, des manuels américains. Nous verrons plus loin les conséquences d'une très vaste portée que cet état de choses a produites.

La traduction envahit de plus en plus le domaine de l'enseignement primaire où, non seulement on adopte les méthodes américaines même pour enseigner la grammaire française, mais où l'on se borne souvent à traduire ou adapter plus ou moins les manuels américains. [...]

Le cercle se ferme donc. De la plus tendre enfance jusqu'à la fin de sa vie active, le Canadien français baigne dans une ambiance artificielle, en marge de sa culture et de toute culture.

II

Il suit de là, du point de vue linguistique, que le français au Canada évolue moins par le jeu de forces internes que par suite de pressions s'exerçant de l'extérieur. En conséquence, si l'on excepte le parler populaire traditionnel, les faits de langue sont avant tout, au Canada français, des questions de traduction.

La traduction a saboté le vocabulaire. Nous devons tenir compte des emprunts indispensables que nécessitaient nos institutions politiques et notre code pénal, qui sont britanniques, ou encore, des circonstances particulières de

notre vie en Amérique. Mais il y a les emprunts qui déplacent inutilement des vocables indigènes. Or ce sont les traducteurs qui créent la plupart des anglicismes dont notre langue est infestée. Ce sont les traducteurs qui ont implanté les anglicismes insidieux se présentant sous les dehors d'expressions légitimes, ces faux emplois à la gamme infinie : *affecter* (pour influencer), *anxieux* (désireux), *application* (demande ou offre de service). On pourrait parcourir ainsi l'alphabet jusqu'à *versatile* (souple), en passant par *balance* (solde), *corporation* (municipalité ou société commerciale), *minutes* (procès-verbal), *opportunité* (occasion), *social* (mondain). Si l'on parle d'un *aviseur* (légal, surtout), des *mérites d'une cause*, d'une *maison de pension*, c'est aux traducteurs que nous le devons.

Si le mal s'arrêtait là, il n'aurait qu'une gravité relative. Une langue garde son identité, en dépit de tous les emprunts de mots, tant qu'elle conserve sa structure grammaticale. Par malheur, l'influence de l'anglais s'exerçant par la traduction a atteint davantage la construction de la phrase, au Canada. L'abus du passif, du passé simple ou de l'épithète, l'emploi du participe à contretemps, la confusion des compléments, tout cela vient de la traduction. Mais cette énumération ne rend compte que de certaines maladies bien localisées de notre syntaxe anglicisée. C'est toute l'ordonnance de la phrase, son ton, son rythme qui souffrent; c'en est la substance, la pâte même qui se décomposent.

Comment pourrait-on croire françaises les phrases qui suivent, du type que celles qu'on lit couramment dans nos journaux, et qui ne renferment pourtant que des mots français : « À l'aurore de l'histoire, les Ibériens sont trouvés occupant le bassin de la Méditerranée... Les territoires perdus aux Coréens... Le volume des transactions minimales aujourd'hui au cours des transactions de bonne heure sur le curbside de Montréal mais la liste principale était généralement tranquillement plus basse. »

Remarquons qu'il ne s'agit peut-être pas là de traduction. L'influence délétère de la traduction est si nocive qu'elle atteint la langue des personnes qui ne connaissent pas l'anglais. De façon générale, au Canada, on en est venu à écrire la « langue de traduction ». Léon Lorrain l'a déjà signalé : « Le mal est si profond que les Canadiens français qui ignorent l'anglais n'en font pas moins des anglicismes [...] Ils sont victimes de la contagion. »

L'influence de la traduction va plus loin; elle atteint la pensée même. Le langage, qu'on y songe bien, n'est pas simplement moyen d'expression : il est également, et peut-être davantage, instrument de pensée. Voilà pourquoi la pensée, habituée à se former dans un certain moule linguistique, en garde forcément les contours. Autrement dit, on n'emploie pas habituellement un mode de parler ou d'écrire sans que le mode de penser s'en ressente. Nous en sommes au point que nous ne *pensons plus français* ni anglais, nous *pensons traduction*.

Nous avons vu que nos universitaires ont recours à des manuels anglais. Ces manuels ne leur servent pas seulement, en quelque sorte, d'outils accessoires. Ils leur fournissent le fondement même de leur formation. Il en résulte que ces universitaires poursuivent leurs recherches dans des ouvrages anglais et ne recommandent guère à leurs élèves que des ouvrages anglais. La culture française des spécialités n'intervient plus guère dans l'enseignement de ces spécialités. En voici une preuve entre bien d'autres. Une enquête sommaire sur de récentes thèses de doctorat en histoire, en anthropologie, en sciences sociales a révélé, à l'Université de Montréal, 74 p. 100 de citations anglaises, 15 ½ p. 100 de citations de langues étrangères et seulement 10 ½ p. 100 de citations françaises (cf. Pierre Dansereau, « Language, Communication and Culture », in *Studia Varia*).

III

Où cette tendance nous mènera-t-elle? Simple observateur, — inquiet et néanmoins objectif, — je n'ai aucune prétention au don de prophétie.

Le tableau n'a pas seulement des ombres. Un petit nombre d'entre nous connaissent et écrivent mieux le français que leurs aînés. Ils ne forment qu'une infime minorité qui, toutefois, tend à s'accroître. Convenons également que nous comptons parmi nous des traducteurs plus avertis que ceux d'autrefois. Par malheur, ils ne produisent qu'une assez faible partie des traductions, officielles ou commerciales. À Ottawa, comme à Montréal et Toronto ou même New-York (car c'est du siège de grandes maisons américaines de commerce que nous vient une proportion imposante des traductions d'intérêt commercial que nous lisons chez nous), des gens absolument incompétents (voire des dactylos ou des

garçons de bureau), sous prétexte qu'ils sont « bilingues », se voient confier de nombreux textes à traduire. Le public n'en sait rien, la réputation des bons traducteurs en souffre et la langue française en subit les accrocs. De toutes façons, cependant, la traduction ne parviendra jamais à un état de perfection où elle n'exercerait aucune influence néfaste sur notre langue. Nous possédons, d'autre part, un fond d'anglicismes définitivement acquis.

Asservis par la traduction? Assurément. Nous n'y pouvons échapper. Les servitudes de la vie pratique nous en font une nécessité. Mais l'asservissement total n'est pas inéluctable, à condition que nous réservions et élargissions une marge de culture désintéressée. Ce serait la part de gratuité *d'inutilité* qui pourrait sauver notre pensée française.

Pierre Daviault, « Sommes-nous asservis par la traduction? »,

Le Devoir, 22 juin 1957

Annexe II

Citations de Pierre Daviault

Nous regroupons ici en deux catégories les citations qui, au fil de nos lectures, nous ont semblé bien exprimer les opinions de Pierre Daviault dans les domaines de la langue et de la traduction.

A) Langue

« Comment n'y aurait-il pas identité de culture, quand on sait que la langue n'est pas simple expression de la pensée, mais cette pensée elle-même? »

« Français, Américains, ou Canadiens? » dans *La Nouvelle Revue canadienne*, vol. III, n° 2, janvier-février 1954, p. 71.

« Le langage, qu'on y songe bien, n'est pas simplement moyen d'expression : il est également, et peut-être davantage, instrument de pensée »

« Sommes-nous asservis par la traduction? » dans *Le Devoir*, 22 juin 1957.

« Lui a une belle cervelle scientifique que je lui envie. Ah! ce n'est pas lui qui se contenterait des approximations de la littérature. »

« Entomologistes, originaux et braves gens » dans *Aventuriers, artistes, grands hommes*, 1942, p. 135

« La pensée, habituée à se former dans un certain moule linguistique, en garde forcément les contours. Autrement dit, on n'emploie pas habituellement un mode de parler ou d'écrire sans que le mode de penser s'en ressente. Nous en

sommes au point que nous *ne pensons plus français* ni anglais, nous *pensons traduction*. »

« Sommes-nous asservis par la traduction? » dans *Le Devoir*, 22 juin 1957.

« La coexistence des deux langues de culture au Canada, qu'on le veuille ou non, conditionne dans une large mesure ce qu'on peut appeler notre vie nationale. »

« The Evolution of the English and French Languages in Canada ». Presidential Address, *Proceedings of the Royal Society of Canada*, Volume LIII, series III, June, p. 64.

« Le langage est le fait de pensée et le fait social qui se situent à l'échelon le plus élevé de l'ordre des valeurs. C'est pourtant le fait qu'on ignore le plus en général, mais aussi qu'on croit connaître le mieux. »

« The Evolution of the English and French Languages in Canada ». Presidential Address, *Proceedings of the Royal Society of Canada*, Volume LIII, series III, June, p. 66.

B) Traduction

« Les manifestations de l'esprit au Canada se produisent à l'ordinaire dans l'ambiance de la traduction. »

« Traducteurs et traduction au Canada ». *Mémoires de la Société royale du Canada*, section I, 1944, p. 67.

« La pâture intellectuelle du Canadien moyen est faite, pour une très large part, de traduction. »

« Traducteurs et traduction au Canada ». *Mémoires de la Société royale du Canada*, section I, 1944, p. 67.

« Tout le monde est plus ou moins traducteur au Canada. »

Questions de langage, 1933, p. 8.

« Les traducteurs sont les principaux agents de l'évolution et de l'influence de la langue française, au Canada et aussi, dans les organisations internationales. »

« Conclusions du congrès », *Premier congrès général des traducteurs canadiens*, Montréal, 5 novembre 1955, p.33.

« Le traducteur armé de la connaissance du texte, de l'idée, pourra trouver l'expression propre à rendre la pensée de l'auteur avec ses nuances. »

Questions de langage, 1933, p. 8.

« Le parler de tous souffre de la traduction mal faite. »

Questions de langage, 1933, p. 9.

« Notre langue n'évolue pas par le jeu de ses seules forces internes, mais bien sous l'influence de forces extérieures qui l'atteignent par l'intermédiaire de la langue anglaise, autrement dit, par la traduction. Donc, la traduction est fatalement la cause même de la désagrégation de notre français. »

« Conclusions du congrès », *Premier congrès général des traducteurs canadiens*, Montréal, 5 novembre 1955, p.33.

« Au Canada les questions de langue sont d'abord des questions de traductions. »

« Conclusions du congrès », *Premier congrès général des traducteurs canadiens*, Montréal, 5 novembre 1955, p.34.

« Le rôle primordial du traducteur canadien-français consiste par-dessus tout à sauvegarder la pureté de la langue française. »

« Conclusions du congrès », *Premier congrès général des traducteurs canadiens*, Montréal, 5 novembre 1955, p.33.

« Le rôle du bon traducteur est de remédier au mal fait par le mauvais traducteur. Il doit participer à l'épuration de notre langue. »

« Conclusions du congrès », *Premier congrès général des traducteurs canadiens*, Montréal, 5 novembre 1955, p. 34.

« Asservis par la traduction? Assurément. Nous n'y pouvons échapper. »

« Sommes-nous asservis par la traduction? » dans *Le Devoir*, 22 juin 1957.

« C'est l'anglicisme de vocabulaire et de construction qui transforme notre langue. Or ce sont les traducteurs, professionnels ou d'occasion, qui créent la plupart des anglicismes dont notre langue est infestée. »

« Traducteurs et traduction au Canada », dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3^e série, tome 38, section I, p. 67.

« La traduction est un fait immense au Canada. Il est bon d'en retracer l'histoire, pour assister à la naissance des fausses traditions, c'est-à-dire pour rechercher d'où telle expression est partie pour en arriver à acquérir droit de cité. »

« Traducteurs et traduction au Canada », dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3^e série, tome 38, section I, p. 68.

À propos des secrétaires bilingues du régime militaire (1760-1763): « Les secrétaires étaient vraiment traducteurs, en qualité de quoi ils commettaient parfois des sottises, ce qui est le triste lot des traducteurs. »

« Traducteurs et traduction au Canada », dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3^e série, tome 38, section I, p. 76.

« Traduire, c'est rendre accessible à tout un groupe linguistique toute la pensée d'une nation. »

Cours de traduction, 1936, 1^{er} cours.

« Le texte à traduire ne présente au traducteur la pensée de l'auteur qu'à l'état de matière brute à ouvrir. »

Cité dans Charles Michaud, « Traduction : matière et forme », dans *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, 3^e série, tome 39, 1945, p.133-134.

« La traduction offre toutes les difficultés inhérentes à la rédaction. »

Cité dans Charles Michaud, « Traduction : matière et forme », dans *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, 3^e série, tome 39, 1945, p. 134.

« Le romantisme, formule littéraire éloignée du génie français, prend, par certains côtés, naissance à cause de l'influence étrangère exercée par l'intermédiaire de la traduction. »

Cité par G. Panneton, dans *La transposition, principe de la traduction*, thèse inédite, Montréal, 1945, p. 18.

« La traduction, c'est un pont jeté entre les générations; c'est l'un des instruments les plus utiles au service des nations, mais traduction n'est pas création. »

Cours de traduction, 1936, 1^{er} cours.

« La traduction n'est pas aussi facile qu'un vain peuple le pense. La connaissance des deux langues ne suffit pas. »

Cours de traduction, 1936, 1^{er} cours.

« Le traducteur doit s'oublier lui-même, il ne doit pas chercher à mettre en valeur son propre talent. »

Cours de traduction, 1936, 1^{er} cours.

« Le mot à mot est ce qui tue l'esprit. »

Cours de traduction, 1936, 2^e cours.

« En traduction, plus on est littéral, plus on est littéraire. »

Cours de traduction, 1936, 2^e cours.

« Fond et forme sont intimement liés. La fidélité de la traduction ne peut exister si on néglige l'un ou l'autre. »

Cours de traduction, 1936, 6^e cours.

« Le traducteur n'est pas une machine; sa tournure d'esprit entrera en jeu. »

Cours de traduction, 1936, 7^e cours.

« Le traducteur doit adopter l'âme de l'auteur. »

Cours de traduction, 1936, 8^e cours.

« La matière première même de la traduction : le vocabulaire et la syntaxe. »

Cours de traduction, 1936, 10^e cours.

« La traduction devenait notre mode de vie linguistique dès le lendemain de la bataille des Plaines d'Abraham et elle prenait une importance de plus en plus grande à mesure que nous participions davantage au régime parlementaire anglais. »

« Le jargon parlementaire ». Mémoires de la Société royale du Canada, tome LVI, troisième série, juin 1962, p. 125-137.

« Toute traduction est un exercice d'assouplissement. Bien faite, elle exige de celui qui s'y livre une grande souplesse d'esprit. Pour bien traduire, il importe d'abord de se pénétrer de l'esprit du texte, puis de toutes les finesses d'une langue par lesquelles un peuple exprime ce qu'il a de plus profond en lui. »

« Défense et illustration de l'art de traduire », dans *La Nouvelle critique*, Paris, juin 1949, p. 82-93.

« La traduction n'est pas l'exercice facile et mécanique qu'un vain peuple pense, que pensent aussi les snobs intellectuels. C'est un art qui a sa technique et qui n'est pas celui de l'expression originale. »

« Défense et illustration de l'art de traduire », dans *La Nouvelle critique*, Paris, juin 1949, p. 82-93.

« Traduire, ce n'est pas exprimer sa pensée propre, qui est familière, avec laquelle on vit intimement. Le traducteur doit s'assimiler une pensée étrangère, la tournure d'esprit, les nuances d'idée d'un autre. Il lui faut encore se pénétrer d'un style étranger, car la traduction doit rendre le son de l'original. »

Cité par Charles Michaud, « Traduction : matière et forme », dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, vol. 39, section I, 1945, p. 133-134.

« Ce sont les traducteurs qui créent la plupart des anglicismes dont notre langue est infestée. Ce sont les traducteurs qui ont implanté les anglicismes insidieux se présentant sous le dehors d'expressions légitimes, ces faux emplois à la gamme infinie. »

« Sommes-nous asservis par la traduction? », *Le Devoir*, 22 juin 1957.

« L'influence délétère de la traduction est si nocive qu'elle atteint la langue des personnes qui ne connaissent pas l'anglais. »

« Sommes-nous asservis par la traduction? », *Le Devoir*, 22 juin 1957.

« De façon générale, au Canada, on en est venu à écrire la "langue de traduction". »

« Sommes-nous asservis par la traduction? », *Le Devoir*, 22 juin 1957.

Annexe III

Photos



Assis (de gauche à droite) : Gustave Lanctôt, archiviste et historien, Pierre Daviault, traducteur et auteur, Louvigny de Montigny, traducteur et auteur, Marius Barbeau, ethnographe au musée national; debout : Séraphin Marion, fonctionnaire aux Archives publiques du Canada et historien de la littérature, Robert de Roquebrune, archiviste et auteur, Marcel Dugas, auteur et archiviste, Ottawa, décembre 1944 (Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Séraphin-Marion (P106), Ph152-B-5).



Pierre Daviault
(Photo tirée de Delisle 1984 : 31)



Traducteurs et écrivains dans un café de Hull (Québec), en 1950 : De gauche à droite : (1^{re} rangée) L.-P. Gagnon, P. Daviault, A.-H. Beaubien; (2^o rangée) R. de la Durantaye, H. Mayer, P. Benoît, G. Sylvestre, R. Robichaud (photo tirée de Delisle 1984 : 28)



Service des débats en 1942 : Dans l'ordre habituel (1^{er} rangée) D. Goulet, J. Bayard, J. Masson, J. Schuller; (2^e rangée) U. Émard, C. Michaud, J. Renaud, P. Daviault, A.H. Beaubien, D.T. Robichaud, L.-P. Gagnon; (3^e rangée) É. Schenck, É. Boucher, capt. C. Lamb, M. Lachaine, É. Boudreau, A. Cinq-Mars, L.-J. Chagnon, H. Mayer, A. Rochon, R. Bellemare, W. Baril, L.U. Corbeil, L. Bilodeau (photo tirée de Delisle 1984 : 22)



Conférence constitutionnelle de Québec, en 1950. De gauche à droite (1^{er} rangée) M. Lachaine, A. Rochon, R. Renshaw, P. Daviault, H. Mayer, E. Plante; (2^e rangée) W. Thibault, G. Dunn, E. Schenck, C. Michaud, P. Benoît, L. Chartrand, F. Phaneuf, R. Boulton, D. Fleury, C. Fluet, D. Goulet, G. Cousineau (photo tirée de Delisle 1984 : 26)

Bibliographie

1. Sources

1.1 Sources manuscrites

Fonds d'archives consultés

a) *Archives nationales du Canada (ANC)*

- Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier: 1899.11.09, code d'accès : 31, 79 feuilles
- Collection Gustave Lanctôt

b) *Université d'Ottawa, Archives de l'Université (UdO)*

- Fonds n° 6

c) *Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)*

- Fonds Pierre-Daviault (P316)
- Fonds Alfred-Ferland (P5)
- Fonds Institut de traduction (C116)
- Fonds Association canadienne-française de l'Ontario (C2)

d) *Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets (USP)*

Contenu des fonds ci-dessus

a) *Archives nationales du Canada (ANC)*

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Curriculum vitae en anglais de Pierre Daviault (non daté), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Curriculum vitae en français de Pierre Daviault (non daté), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Requisition for Temporary Appointment, Chief Clerk and Private Secretary, July 21, 1926, 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Civil Service Commission of Canada – Notification to Auditor General, September 29, 1926, 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de G. Gonthier (Ottawa), 5 novembre 1926, à J.A. Robb (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 16 janvier 1961, à John Diefenbaker (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 16 janvier 1961, à Howard C. Green (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 16 janvier 1961, à Pierre Sévigny (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 16 janvier 1961, à William Hamilton (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 16 janvier 1961, à Raymond O'Hurley (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 16 janvier 1961, à Paul Comtois (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 16 janvier 1961, à Léon Balcer (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 17 janvier 1961, à Pierre Daviault (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Léon Balcer (Ottawa), 19 janvier 1961, à Noël Dorion (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de John Diefenbaker (Ottawa), 30 janvier 1961, à Noël Dorion (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 31 janvier 1961, à Roger Duhamel (Hull), 2 pages.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Jean-Marc Poliquin (Ottawa), 8 février 1961, à Gustave Monette (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 8 février 1961, à H.C. Green (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Roger Duhamel (Hull), 13 février 1961, à Noël Dorion (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 20 février 1961, à Pierre Daviault (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 20 février 1961, à Roger Duhamel (Hull), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Pierre Daviault (Ottawa), 24 février 1961, à Noël Dorion (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Howard C. Green (Ottawa), 27 février 1961, à Noël Dorion (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Pierre Daviault (Ottawa), 10 avril 1961, à Noël Dorion (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier: 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 14 avril 1961, à Pierre Daviault (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de John Diefenbaker (Ottawa), 17 avril 1961, à Noël Dorion (Ottawa), 2 pages.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 24 avril 1961, à Pierre Daviault (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 8 novembre 1961, à John Diefenbaker (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 8 novembre 1961, à S.H.S. Hughes (Ottawa), 2 pages.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 14 novembre 1961, à S.H.S. Hughes (Ottawa), 2 pages.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 14 novembre 1961, à John Diefenbaker (Ottawa), 2 pages.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de S.H.S. Hughes (Ottawa), 16 novembre 1961, à Noël Dorion (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de S.H.S. Hughes (Ottawa), 4 janvier 1962, à Noël Dorion (Ottawa), 1 page.

Archives nationales du Canada. Dossier d'employé de Pierre Daviault, RG 32, vol. 603, dossier : 1899.11.09. Lettre de Noël Dorion (Ottawa), 18 mai 1961, à Pierre Daviault (Ottawa), 1 page.

b) Université d'Ottawa, Archives de l'Université (UdO)

Université d'Ottawa, Archives de l'Université, Curriculum vitae de Pierre Daviault, 18 janvier 1960 et 13 mai 1963, fonds 6, boîte 9569, dossier 34.

c) Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Alfred-Ferland, Lettre d'Alfred Ferland (Montréal), 13 mars 1938, à Pierre Daviault (Ottawa) P5/3/3.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Alfred-Ferland, Lettre d'Alfred Ferland (Montréal), 26 octobre 1938, à Pierre Daviault (Ottawa) P5/3/3.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Alfred-Ferland, Lettre d'Alfred Ferland (Montréal), 26 novembre 1938, à Pierre Daviault (Ottawa) P5/3/3.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Alfred-Ferland, Lettre de Pierre Daviault (Ottawa), 7 mars 1939, à Alfred Ferland (Montréal) P5/3/3.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Alfred-Ferland, Lettre d'Alfred Ferland (Montréal), 8 mars 1939, à Pierre Daviault (Ottawa) [réponse écrite à même la lettre de Pierre Daviault du 7 mars 1939] P5/3/3.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Alfred-Ferland, Lettre d'Alfred Ferland (Montréal), 23 novembre 1938, à Pierre Daviault (Ottawa), P5/1/7.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Pierre-Daviault, [Pierre Daviault], Ébauche d'un document en anglais portant sur l'organisation du Bureau des traductions, 5 p., P316/1/2.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Pierre-Daviault, [Pierre Daviault], Réforme à effectuer dans la traduction des débats. Lettre non signée, P316/1/2.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Pierre-Davault, Pierre Davault, Concours en vue du poste de directeur de la traduction — réponses au questionnaire, 6 p, P316/1/2.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Pierre-Davault, [Pierre Davault] Mémoire sur le projet de traduction des débats, 2 p., P316/1/2.

d) *Université St-Paul, Archives Deschâtelets (USP)*

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Pierre Davault, 22 novembre 1943, (Ottawa) au Père Philippe Cornellier, O.M.I. (Ottawa), 2 p. 33 cm. Remarques sur le cours de traduction et l'examen de traduction de la commission du service civil, AR 1942.C81Z 123.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre du Père Philippe Cornellier, O.M.I., 24 novembre 1943, (Ottawa) à A. Thivierge (Ottawa), 1 p. 28 cm. Le cours de traduction de l'U. d'O. et la commission du service civil, AR 1942.C81L 110.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre d'Arthur Thivierge, 1^{er} décembre 1943, (Ottawa), au Père Philippe Cornellier, O.M.I., (Ottawa), 1 p. 25 cm. Concernant le cours de traduction donné à l'U. d'O., expérience et salaire des traducteurs. AR 1942.C81Z 124.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Pierre Davault, 7 décembre 1943 (Ottawa), au Père Philippe Cornellier, O.M.I., (Ottawa), 1 p. 25 cm. Le Cours de traduction de l'U. d'O. et l'examen de la commission du service civil du Canada. AR 1942.C81Z 126.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre du Père Philippe Cornellier, O.M.I., 8 septembre 1944 (Ottawa), au Colonel Des Rosiers (Ottawa), 1 p. 28 cm. Concernant l'ordre 74 de la Défense Nationale affectant un professeur de l'U. d'O. AR 1942.C81L 286.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre du Père Philippe Cornellier, O.M.I., 20 octobre 1944 (Ottawa), au Colonel Des Rosiers (Ottawa), 1 p. 28 cm. Concernant le Major Davault. AR 1942.C81L 296.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Rodrigue Normandin, O.M.I., 8 septembre 1952 (Ottawa), à Pierre Davault (Ottawa), 2 p. 28 cm. Recommandation d'un aspirant boursier. AR 1952.N84L 26.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Rodrigue Normandin, O.M.I., 10 avril 1953 (Ottawa), à Pierre Davault (Ottawa), 1 p. 28 cm. Une décoration pour ce professeur. AR 1952.N84L 221.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Pierre Daviault, 16 avril 1953 (Ottawa), au Père Rodrigue Normandin, O.M.I., (Ottawa), 1 p. 21 cm. Remerciements des félicitations pour médaille Chauveau. AR 1952.N84Z 276.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Pierre Daviault, 3 novembre 1955 (Ottawa), au Père Rodrigue Normandin, O.M.I., (Ottawa), 1 p. 25 cm. Réunion de la Société royale du Canada. AR 1952.N84Z 1122.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Rodrigue Normandin, O.M.I., 10 novembre 1955 (Ottawa), à Pierre Daviault (Ottawa), 1 p. 28 cm. Une réunion de la Société royale du Canada. AR 1952.N84L 777.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Rodrigue Normandin, O.M.I., 2 juillet 1956 (Ottawa), à Pierre Daviault (Ottawa), 1 p. 28 cm. Date de la collation des grades. AR 1952.N84L 1051.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Pierre Daviault, 23 novembre 1956 (Ottawa), au Père Rodrigue Normandin, O.M.I., (Ottawa), 1 p. 25 cm. Condoléances à l'occasion du décès du Père Georges Simard, O.M.I. AR 1952.N84Z 1397.

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre d'Henri Légaré, O.M.I., 24 avril 1961 (Ottawa), à Pierre Daviault (Ottawa), 1 p. 28 cm. Recommande M. Richard comme traducteur. AR 1958.L49L 968

Université Saint-Paul, Archives Deschâtelets. Lettre de Jacques Anderson, 13 janvier 1965 (Ottawa), au Père Guindon (Ottawa), 1 p. 24 cm. Remboursement pour cours d'été. AR 1964.G96Z 258.

1.2 Sources imprimées

DAVIAULT, Pierre (1926). *Le Mystère des Mille-Îles*. Éditions Édouard Garand, Montréal

DAVIAULT, Pierre (1933). *Questions de langage*. Éditions Albert Lévesque, Montréal, 183 p.

DAVIAULT, Pierre (1935). *La grande aventure de Le Moyne d'Iberville*. Éditions A.C.F., Montréal, 149 p.

DAVIAULT, Pierre (1936). *L'expression juste en traduction*. Éditions Albert Lévesque, collection Documents linguistiques, 247 p.

- DAVIAULT, Pierre (1937). *Cours de traduction* (document inédit)
- DAVIAULT, Pierre (1939). *Le Baron de Saint-Castin – Chef abénaquis*. Éditions de l'A. C.-F., collection Documents historiques, Montréal, 215 p.
- DAVIAULT, Pierre (1941a). *Traduction... Notes de traduction, 3^e série*. Éditions de l'A. C.-F., 241 p.
- DAVIAULT, Pierre (1941b). *M^{me} de Freneuse et M. de Bonaventure*. Mémoires de la Société royale du Canada, tome XXXV, troisième série.
- DAVIAULT, Pierre (1942a). *Aventuriers, artistes, grands hommes*. Éditions Bernard Valiquette, Montréal, 239 p.
- DAVIAULT, Pierre (1942b). « Charles-Joseph Magnan – 1865-1942 ». Extrait du rapport du bureau de direction de la Société royale du Canada pour l'année, p. 95.
- DAVIAULT, Pierre (1944). « Traducteurs et traduction au Canada ». *Mémoires de la Société royale du Canada*, section I, p. 67 à 87.
- DAVIAULT, Pierre (1945). *Histoires, légendes, destins*. Les Éditions Modernes Limitée, Montréal, 243 p.
- DAVIAULT, Pierre (1948). « Les noms de lieux au Canada ». *Mémoires de la Société royale du Canada*, tome XLII, troisième série, mai, première section, p. 43-52.
- DAVIAULT, Pierre (1949). « Les noms de personnes au Canada ». *Mémoires de la Société royale du Canada*, tome XLIII, troisième série, juin, première section, p. 1-6.
- DAVIAULT, Pierre (1951). « La langue française au Canada », dans *Les arts, les lettres et les sciences au Canada : recueil de quelques études spéciales— Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts des lettres et des sciences au Canada 1949-1951*. Edmond Cloutier Imprimeur de sa Majesté le Roi, Ottawa, p. 25-40
- DAVIAULT, Pierre (1952a). « L'élément canadien-français de l'anglais d'Amérique » dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, tome XLVI, troisième série, juin, première section, p. 5-18.
- DAVIAULT, Pierre (1952b). « Les livres » dans *La Nouvelle Revue canadienne*, vol. II, n^o 3, septembre-octobre, p. 192-196.

DAVIAULT, Pierre (1953a). « Langue et pensée » dans *La Nouvelle Revue canadienne*, vol. II, n° 4, janvier, p. 205-210.

DAVIAULT, Pierre (1953b). « Français, Américains, ou Canadiens » dans *La Nouvelle Revue canadienne*, vol. III, n° 1, septembre-octobre, p. 1-7.

DAVIAULT, Pierre (1954a). « Français, Américains, ou Canadiens » dans *La Nouvelle Revue canadienne*, vol. III, n° 2, janvier-février, p. 68-74.

DAVIAULT, Pierre (1954b). « L'enseignement de la traduction au Canada » (pour le *Journal des traducteurs*), octobre 1957, 4 p.

DAVIAULT, Pierre (1954c). « Le traducteur et la langue ». Causerie donnée à la collation des diplômés de l'Institut de Traduction, Université de Montréal, samedi 1^{er} mai 1954.

DAVIAULT, Pierre (1957) « Sommes-nous asservis par la traduction? », dans *Le Devoir*, 22 juin.

DAVIAULT, Pierre (1959a). « Anglicismes et canadianismes » dans *Comptes rendus du Congrès de la refrancisation – Section de la langue, 1957*. Éditions Ferland, Québec, p. 5-16.

DAVIAULT, Pierre (1959b). « The Evolution of the English and French Languages in Canada ». Presidential Address, *Proceedings of the Royal Society of Canada*, Volume LIII, series III, June, p. 63-72.

DAVIAULT, Pierre (1960). « Langue et littérature canadienne — le vocabulaire ». *Mémoires de la Société royale du Canada*, tome LIV, troisième série, juin 1960, première section, p. 35-41.

DAVIAULT, Pierre (1962). « Le jargon parlementaire ». *Mémoires de la Société royale du Canada*, tome LVI, troisième série, juin, p. 125-137, P316/1/2.

Daviault, Pierre (1962a), *Langage et traduction*, Bureau fédéral de la traduction, Secrétariat d'État, Ottawa, 397 p.

1.3 Sources iconographiques

Archives nationales du Canada. Collection Gustave Lanctôt, Photographie : Group taken at the Public Archives. N° d'acquisition : 1945-017, n° de localisation : T-284, n° de reproduction : PA-051566, R7484-0-1-F.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Pierre-Daviault, *Le Droit*. Photo par Pierre Normandin, 30 mai 1952, P316/1/4.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Séraphin-Marion (P106), Ph152-B-5. « Les Sept aux Archives nationales ».

2. Études

Anonyme (1953a). « Pierre Daviault, conférencier émérite », dans *Le Droit*, Ottawa, 22 août, p. 24.

Anonyme (1953b). *Le Droit*, Ottawa, 30 septembre, p. 32, Nomination de Pierre Daviault au poste d'adjoint au surintendant du service de la traduction, M. A.-H. Beaubien.

Anonyme (1953c). *Le Droit*, Ottawa, 6 octobre, p. 24, Pierre Daviault réélu à la présidence de la Société des Écrivains canadiens.

Anonyme (1953d). *Le Droit*, Ottawa, 10 janvier, La traduction à l'honneur.

Anonyme (1955a). « M. Louis-Philippe Gagnon est nommé surintendant adjoint à la traduction », dans *Le Droit*, 14 janvier, p. 1.

Anonyme (1955b). *Le Droit*, Ottawa, 7 janvier, p. 1, Activités de Pierre Daviault, conférencier émérite.

Anonyme (1955c). *Journal*, Ottawa, January 7, Pierre Daviault named superintendent of Federal Government Bureau of Translations.

Anonyme (1955d). *Journal*, Ottawa, January 10, Translation Chief Honored.

Anonyme (1955e). *Journal*, Ottawa, January 14, Louis-Philippe Gagnon becomes assistant superintendent.

Anonyme (1955f). *Journal*, Ottawa, February 17, Federal Translator Guest Speaker of French Society.

Anonyme (1964). « M. Pierre Daviault était l'autorité dans le domaine de la traduction au Canada », dans *Le Droit*, 19 novembre, p. 3.

BOUTHILLIER, Guy et Jean MEYNAUD (1972). *Le choc des langues au Québec 1760-1970*. Les Presses de l'Université du Québec, 767 p.

CORBETT, Percy Ellwood (1942). *Post-War Worlds*. International Secretariat, Institute of Pacific Relations, New York.

CORBETT, Percy Ellwood (1944). *L'Après-guerre*. Institut Canadien des Affaires Internationales, Série de l'enquête de l'I.P.R., Éditions Bernard Valiquette, 299 p.

COSTISELLA, Joseph (1962). « Entretien avec Pierre Daviault », dans *Le Droit*, 20 janvier, p. 17.

DELISLE, Jean (1984). Ottawa, Secrétariat D'État. *Au coeur du dialogue canadien/Bridging the Language Solitude*, VII, 77, 75 VII.

DELISLE, Jean (1987). *La traduction au Canada / Translation in Canada : 1534-1984*. Presses de l'Université d'Ottawa, 436 p.

DELISLE, Jean (1990). *Les alchimistes des langues. La Société des traducteurs du Québec (1940-1990)*. Presses de l'Université d'Ottawa, 446 p.

DELISLE, Jean (1993). *La traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnelle, anglais, français : méthode par objectifs d'apprentissage*. Presses de l'Université d'Ottawa, 484 p.

DELISLE, Jean (1998). « Pierre Daviault et les débuts de l'enseignement de la traduction au Canada » dans *Histoire de la traduction*. CD-ROM.

DELISLE, Jean (dir.) (1999). *Portraits de traducteurs*. Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 305 p.

Dictionnaire canadien français-anglais anglais-français. Centre de recherches lexicographiques de l'Université de Montréal, McClelland and Stewart Limited, 1962, XXXIV/862 p.

Dictionnaire canadien français-anglais anglais-français. Centre de recherches lexicographiques de l'Université de Montréal, McClelland and Stewart Limited, 1972, XXXIV/862 p.

DUFFETT, W.F., HICKS, A.-R. et PARKIN, G.-R. (1941). *India Today. The Background of the Indian Nationalist Movement*. Ryerson Press, Toronto, VII/110 p.

DUFFETT, W.F., HICKS, A.-R. et PARKIN, G.-R. (1944). *L'Inde d'aujourd'hui*. Éditions Bernad Valiquette, Montréal, 217 p.

DUHAMEL, Roger (1965). « Pierre Daviault 1899-1964 » dans *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, quatrième série, tome III, séance de juin, p. 77-78.

Journal des traducteurs (1965). Vol. 10, no 1, janvier-mars, p. 14-21.

Le Petit Robert. Les Dictionnaires Le Robert, 1994, 2467 p.

LÉVESQUE, Georges-Henri, o.p. (1956). « Le chevauchement des cultures » dans *La Nouvelle Revue canadienne*, vol. III, n° 4, mars-avril, p. 202-215.

Military Dictionary English-French French-English/Dictionnaire militaire anglais-français français-anglais (1943). Publication des états-majors généraux du Canada et des États-Unis, United States Government Printing Office, Washington, IV/804 p.

MESCHONNIC, Henri. *De la langue française : Essai sur une clarté obscure*, Hachette Littératures, 2001, 477 p.

Military Dictionary English-French French-English/Dictionnaire militaire anglais-français français-anglais (1945). Préparé sous la direction du chef d'état-major général, Canada, Edmond Cloutier Printer to the King's Most Excellent Majesty, XIX/1016 p.

TATILON, Claude (1987). *Traduire : Pour une pédagogie de la traduction*. Collection TRADUIRE, ÉCRIRE, LIRE, Éditions du GREF, 177 p.

Terminologie de la traduction (1999). Sous la direction de Jean Delisle, Hannelore Lee-Jahnke, Monique C. Cormier, J. Benjamins, 433 p.

VINAY, Jean-Paul (1958) et Jean Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction*, Didier, 331 p.

3. Sites Web

L'Union et la Confédération (1840-1960): apprendre à vivre en minorité
<http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/francophonie/frnunion.htm>

Société Saint-Jean Baptiste
<http://www.ssjbmauricie.qc.ca/langue/nationale/cartier.php>

Bibliothèque de l'Université Laval. Les manuels scolaires québécois. Sources imprimées
<http://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/1957.html>

Société royale du Canada
<http://www.rsc.ca>

Université d'Ottawa
<http://www.uottawa.ca>